



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des sciences Economiques, commerciales et des sciences de gestion

Département des sciences financières et comptabilité

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences financières et comptabilité

Spécialité : Finance et comptabilité

Option : finance d'entreprise

Thème

**Financement d'un projet d'investissement
(cas BADR agence 369)**

Réalisé par :

Derradji Tinhinane

Benhamma Madina

Encadré par :

M^{me} Meklat Khoukha

2021-2022

Remerciement

Avant tout, nous remercions « dieu tout puissant » de nous avoir guidé vers la voie du savoir et de nous avoir donné patience et la volonté d'entamer et d'achever ce modeste travail.

Tout travail n'est pas l'œuvre d'une personne.

A cet effet, nous exprimons notre reconnaissance à notre promotrice Mme Meklat de nous avoir aidée et guidée par ces précieux conseils et sa disponibilité.

Nos remerciements vont aussi à notre enseignant monsieur Kandi Nabil pour sa contribution et ses précieuses orientations.

Nos vifs remerciements à tous les enseignants de la faculté des sciences Economiques, Commerciales et des sciences de Gestion de l'Université ABDERRAHMANE MIRA de BEJAIA qui ont contribué à notre formation durant notre cursus.

Nos remerciements s'adressent également au personnel de la B.A.D.R Banque « Bejaia » en particulier notre promotrice au sein de la banque mademoiselle Rym Bitout, ainsi que Mme Amina et Mme Djahida pour leur accueil, conseil, aide et leur collaboration durant notre stage pratique.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Dédicaces

Arrivé au terme de mon master J'ai le grand plaisir de dédier ce modeste travail :

*A la mémoire de ma confidente ma très chère tante d'amour qui nous a quitté « **Ninouche** » tu me manque ma tante ta nièce a réussie « **je t'aime ma tante** » que le paradis soit ta dernière demeure.*

*A la personne devant laquelle tous les mots de l'univers sont incapables d'exprimer mon amour et mon affection pour elle, pour ces sacrifices, à l'être qui m'est le plus cher, à **ma douce mère** qui m'a toujours soutenue durant toute ma vie « **je t'aime maman** ».*

*A mon exemple éternel, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, à toi « **mon père** ».*

*A ma petite sœur d'amour « **Yasmine** », a mes deux frères les hommes de ma vie « **Tarssinas** » et « **Mehdi** » qui m'ont toujours soutenue.*

*A ma grand-mère ma deuxième maman qui ma élever et ma rendu une femme de valeur « **je t'aime mamie** ».*

*A la mémoire de **mon grand-père chéri** « **mouloud** » que le paradis soit sa dernière demeure.*

*A tous **mes oncles, tantes, mes cousins et cousines.***

*A ma meilleure cousine ma force « **Nesrine** ».*

*A ma meilleure amie et ma moitié « **Assia** » et ma nièce chérie « **Cidra** ».*

*A mon amie et grande sœur « **lamia** » et mon cher petit « **Yacine** », ainsi que toute sa famille qui a été ma deuxième famille.*

*A tous **mes amis et proches** et toutes les personnes qui font partie de ma vie.*

*A ma binôme « **Tinhinane** » et sa famille.*

Madina

Dédicaces

Je dédie cet humble et modeste travail

A mes très chers parents, « **Abdelaziz et Lamia** », tous les mots du monde ne sauraient exprimer l'immense amour que je vous porte dans mon cœur, ni la profonde gratitude que je vous témoigne. C'est grâce à vous que j'en suis arrivé là.

A **Ma chère mère**... pour m'avoir donné la vie et la foi. Qui m'encourage depuis mes premiers pas sans ta bonne éducation, tes conseils tes encouragements j'en serais pas probablement arrivé là.

A **mon père** l'homme qui a donnée sans cesse, le plus généreux qui n'a jamais cessé de m'épauler et d'être à mes côtés lorsque j'en avais besoin. Mon hommage ne pourrait jamais compenser ce que vous avez fait pour moi.

A la prunelle de mes yeux ma chère et unique sœur « **Thanina** » que j'aime tant qui rends la vie plus herseuse et joyeuse la vie est belle avec toi.

A la mémoire de mes chers grands parent **Mohamed et zohra** qui ont toujours été fière de moi que j'aurais aimé qu'ils soient là.

A ma chère tante Fouzia

A toute ma famille maternelle et paternelle qu'elle soit.

A mes cousins et cousines, amis et copines

A une personne qui se reconnaîtra je n'oublierai pas le bien qu'elle a fait pour moi et était tout au long de cette période mon ultime soutien.

Ainsi qu'à mon binôme **Madina**.

Et à tous ceux qui ont soutenu de près ou de loin qui ont été présent pour moi.

Tinhinane

Liste des abréviations

ANGEM	Agence National de Gestion du Micro crédit
ANSEJ	Agence National du Soutien à l'Emploi de jeune
BA	Banque d'Algérie
BAD	Banque Algérienne de Développement
BADR	Banque d'Agriculture et de Développement Rural
BDL	Banque de Développement Local
BEA	Banque Extérieur d'Algérie
BFR	Besoin en fond de roulement
BNA	Banque National d'Algérie
BOAL	Bulletin Officiel des Annonces Légal
CA	Chiffre d'affaire
CAF	Capacité d'Autofinancement
CASNOS	Caisse National de Sécurité Sociale et non-salariés
CF	Cash-flow
CMT	Crédit à Moyen Terme
CNAC	Caisse National D'assurance-crédit
CNAS	Caisse National des Assurances Sociales
CNEP	Caisse National d'épargne et de Prévoyance
CNI	Carte National d'Identité
CNRC	Centre National du Registre du Commerce
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
DA	Dinar algérien
DR	Délais de Récupération
DRA	Délais de Récupération Actualisé
DRFP	Délais de Récupération des Fonds Propres

EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FNSEJ	Fond National du Soutien à l'Emploi de Jeune
I₀	Capital Investi à la date 0
IBS	Impôt sur Bénéfice
IP	Indice de Profitabilité
IR	Investissement Résiduelle
LMC	Lois de la Monnaie et du Crédit
OMC	Ordonnance sur la Monnaie et le Crédit
SGA	Société Générale Algérie
TCR	Tableau de Compte de Résultat
TRI	Taux de Rentabilité Interne
TRIE	Taux de Rentabilité Interne de l'Emprunt
TRIFP	Taux de Rentabilité Interne des Fonds Propres
TVA	Taxe sur Valeur Ajouté
VA	Valeur Ajoutée
VAN	Valeur Actuelle Nette
VANE	Valeur Actuelle Nette de l'Emprunt
VANFP	Valeur Actuelle Nette des Fonds Propres
VR	Valeur Résiduelle
VRI	Valeur Résiduelle d'Investissement

Liste des tableaux

Tableau 01 : La structure de financement selon la BADR -----	26
Tableau 02 : Structure de financement selon la CNAC -----	29
Tableau 03 : Tableau récapitulatif des différentes informations et sources d'information -----	35
Tableau 04 : Exemple d'échéancier des investissements -----	41
Tableau 05 : Exemple du tableau des amortissements -----	42
Tableau 06 : Exemple de tableau de résultat -----	43
Tableau 07 : Exemple du tableau emplois/ressources avant financement -----	44
Tableau 08 : Exemple du tableau emplois/ressources après financement -----	51
Tableau 09 : Tableau récapitulatif de la rentabilité des fonds propres -----	52
Tableau 10 : Tableau de ressources matérielles -----	72
Tableau 11 : Tableau de l'échéancier de l'investissement -----	73
Tableau 12 : Tableau de l'échéancier d'amortissement -----	74
Tableau 13 : Bilan prévisionnels -----	75
Tableau 14 : Détermination du BFR -----	77
Tableau 15 : Evolution du chiffre d'affaire -----	78
Tableau 16 : Tableau des charges d'exploitation -----	79
Tableau 17 : Frais du personnel -----	79
Tableau 18 : Evaluation des frais du personnel -----	80
Tableau 19 : Compte de résultat prévisionnel -----	80
Tableau 20 : Calcul de la CAF -----	82
Tableau 21 : Tableau emplois/ressources avant financement -----	83
Tableau 22 : Calcul du TRI -----	86
Tableau 23 : Structure du financement -----	88
Tableau 24 : Tableau des frais financier et d'amortissement du crédit -----	89
Tableau 25 : Tableau d'emplois et ressource après financement -----	90

Liste des schémas et Figures

Schéma n1 : Classification des investissements selon leur nature. -----	11
Figure n1 : les types de garantie. -----	59
Schéma n2 : schéma d'organisation du service crédit. -----	69

Sommaire

Introduction générale	
Chapitre 01 : Banque et financement des investissements	1
Introduction	1
Section 01 : la notion de la banque	1
Section 02 : l'investissement et ses modalités de financement	8
Section03 : les crédits d'investissement.....	21
Conclusion.....	30
Chapitre 02 : Processus d'octroi d'un crédit d'investissement	32
Introduction	32
Section 01 : le montage et l'étude de viabilité d'un projet	32
Section 02 : l'étude de rentabilité d'un projet	38
Section 03 : les risques liés à un crédit	54
Conclusion	62
Chapitre 03 : Etude et analyse d'un projet d'investissement financé par la BADR, agence Bejaia	64
Introduction	64
Section 01 : la présentation de l'organisme d'accueil.....	64
section02 : l'étude de la viabilité du projet	70
section03 : l'étude de la rentabilité	72
Conclusion	92
Conclusion générale	94
Bibliographie	97
Annexes.....	102
Table des matières	
Résumé	123

Introduction générale

Introduction

Quel que soit la nature de son activité une entreprise est toujours à la recherche de la maximisation de ses richesses et de profits générés par le lancement de nouveaux investissements ces derniers menant même à la croissance du PIB national des pays. C'est pour cela l'investissement est considéré comme le moteur et locomotive de croissance et du développement de l'entreprise et du pays en effet il permet l'augmentation ou l'amélioration de l'offre ainsi que l'augmentation de la demande qui s'adresse aux entreprises.

Un projet d'investissement peut être défini comme une utilisation des fonds de l'entreprise aujourd'hui dans le but d'obtenir des recettes dans le futur, il constitue donc un acte fondamental pour l'entreprise qui nécessite un financement adéquat donc une immobilisation importante de fonds. Si le recours aux fonds propres est insuffisant, les entreprises font appel à des ressources externes qu'elles trouvent sur le marché financier. Tel que les crédits bancaires qui sont accordés par les établissements bancaires.

La banque est donc d'un rôle pertinent dans la participation de l'amélioration de la situation économique d'une entreprise et d'un pays en raison de l'activité qu'elle pratique, qui consiste en l'intermédiation financière entre les agents économiques. Elle collecte des fonds des agents qui sont en excédent et les met à disposition d'autrui qui sont dans le besoin de financement.

Concernant l'Algérie suite aux difficultés que son marché des capitaux reconnaît ainsi qu'à la reconfiguration du système bancaire qui est à la faveur des investisseurs et demandeur de crédit les banques restent la seule alternative pouvant venir en aide aux entreprises.

En outre, le nouveau paysage financier algérien a engendré des besoins de financement

Croissants et multiformes, faisant passer les banques de simples établissements d'épargne à des établissements d'intermédiation financière jouant un rôle important dans le développement de l'économie nationale.

Le crédit bancaire est alors le moyen par lequel les économies ont pu franchir la phase artisanale à la phase industrielle, en se dotant des crédits de leurs différentes modalités. Pour cette raison qu'ont considéré que la relation banque et entreprise est une relation complémentaire où la banque assure sa croissance et sa continuité étant donné que la seule raison d'existence d'une entreprise est de générer des profits, et afin d'assurer sa pérennité sans financement cela n'existe pas et n'existerait pas sans financement de son activité. Autrement dit la banque est la raison d'être d'une entreprise car elle constitue l'essentiel de son activité.

Le remboursement de ces crédits repose sur les échéances de réussite de ces projets. Cependant, octroyer un crédit c'est croire en un projet, en une personne et à une réussite future. C'est aussi risquer de se tromper sur ces mêmes points. Il est aussi le métier de base d'un établissement de crédit, et le risque qui en découle, notamment le risque de crédit, réside au cœur des préoccupations bancaires sans oublier que les aspects décisifs que sont la viabilité et la performance des banques résident dans la qualité des crédits octroyés.

Tout cela conduit le banquier à redouter et se méfier d'avantage des promesses des solliciteurs de crédit et mets la confiance de côté, et qu'il doit compter seulement sur du concret disant sur des résultats extrait d'une des méthodes d'analyse de la situation financière de ce projet.

Allons de ce principe et dans le but d'approfondir nos connaissances et de pratiquer ce que nous avons acquis comme connaissance théorique relatives à l'investissement et son financement par crédits bancaire, nous avons effectué un stage d'une durée d'un mois au sein de la banque d'agriculture et du développement rural (BADR) de Bejaia ou nous avons tenté de résoudre et répondre à notre problématique qui s'articule autour de notre question centrale :

« Comment se réalise un financement d'investissement et quel est le mécanisme qu'adopte la banque BADR dans la prise de décision d'approbation ou de rejet d'une demande de financement d'un projet d'investissement ? »,

Afin de répondre à notre question et de mieux cerner notre sujet de recherche, il est nécessaire de répondre à ces questions auxiliaires que nous trouvons complémentaires :

1. Comment se constitue un dossier de demande d'octroi d'un crédit d'investissement chez la BADR?
2. Quelle est l'étude que doit faire la BADR pour pouvoir accorder un crédit ?
3. Quelles sont les précautions et les garanties que la banque BADR a prise?

Pour répondre à ces questions nous avons élaboré les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : la banque BADR utilise les critères d'évaluation de la rentabilité du projet d'investissement tel que la (VAN, IP, DRI, TRI), calculés à travers les données fournies par

L'entreprise.

Hypothèse 2 : la BADR prend des garanties pour réduire les risques encourus par le financement d'investissement.

Afin de mener bien notre recherche, nous avons effectué une recherche bibliographique sur des ouvrages, des articles, des thèses (mémoires, rapport de stage), et des sites internet. De plus, nous avons fait une étude empirique au sein de la BADR/ banque, pour voir les résultats avant et après financement du projet.

De cette manière, nous avons subdivisé notre travail en trois (03) chapitres :

- Le premier chapitre, présente la banque et le financement des investissements.
- Le second chapitre, illustre le processus d'octroi d'un crédit (montage, étude du dossier et risques liés).
- Le troisième chapitre, est consacré à l'étude et l'analyse d'un projet d'investissement financé par la BADR.

*Chapitre 01 : Banque et financement
des investissements*

Introduction :

Les entreprises sont des agents structurels nécessitant un financement, dans la mesure où leurs projets d'investissement excèdent généralement leurs propres ressources, dès le premier signe de faiblesse, la première solution de financement pour ces entreprises est le crédit bancaire, dans ce contexte la banque joue un rôle très important en procurant les moyens financiers nécessaires.

Alors il existe une relation très importante entre les banques et les entreprises. Ce chapitre met un accent particulier sur cette relation en abordant les notions de banque et du financement des investissements.

Pour cela, une première section est consacrée à la présentation des notions de banque. Dans la seconde nous aborderons la notion d'investissement et les modalités de son financement. Nous terminons par l'exploration théorique des crédits bancaires d'investissement dans une troisième section.

Section 1 : la notion de la banque

La banque est aujourd'hui et depuis quelques années au centre de toutes les discussions accusée de tous les maux. Elle est régulièrement montrée du doigt. Notre objectif est de présenter la banque comme elle est, complexe, soumise à un environnement changeant et extrêmement innovant qu'elle participe certes à faire évoluer mais auquel elle doit en permanence s'adapter.

La banque joue un rôle capital dans la promotion et le développement de toute activité économique, c'est en exerçant son double rôle de collecteur de ressources et de distributeur de crédits qu'elle accomplit sa tâche dans l'économie.

Qu'Est-ce qu'une banque ? Quelle sont ses types ?quelles sont ses ressources et emplois ?

Quelles sont ses fonctions et son rôle dans l'économie ?

1.1 Définition de la banque

En raison de la transformation rapide et continue du cadre générale dans lequel évolue la banque, la définition de cette dernière d'une manière claire et précise, n'est pas une chose aisée. En effet les banques sont étalées dans le temps, l'espace et leur définitions varie d'un pays à l'autre, suivant les fonctions qui leurs sont concédées.

D'un point de vue étymologique, le concept « banque »trouve son origine dans le mot italien « banco » qui signifie « table » en langue française¹.

Comme toute entreprise économique, la banque met en œuvre de différents moyens matériels, humains et financiers dans le but de réaliser des bénéfices à travers les opérations

¹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/banque/7863>.

économiques qu'elle effectue avec les agents économiques qui la sollicitent. Dans un univers bancaire en évolution dont la réussite repose sur la capacité à sélectionner, maîtriser les marchés, satisfaire les clients, l'intermédiation entre les agents à capacité de financement et les agents à besoin de financement, les banques subissent tous les effets de la complexité d'une telle relation. Avoir de l'argent comme produit et s'adresser à des fournisseurs qui peuvent être aussi des clients, constituent deux caractéristiques qui témoignent de la spécificité de l'activité bancaire.

1.1.1 Selon le dictionnaire des sciences économiques

« Les banques sont des intermédiaires financiers dotés du pouvoir de création monétaire c'est-à-dire des possibilités de créditer le compte d'un de leur client sans que cette opération soit compensée par le débit du compte d'un autre agent ou un dépôt préalable »²

1.1.2 Définition légale

Pour clarifier qu'est-ce qu'une banque du point de vue légal, ferons références aux quelques définitions qui ont été décrétées en Algérie à travers les différentes réglementations bancaires, notamment celles de 1990 la loi sur la monnaie et le crédit(LMC) et de 2003, l'ordonnance sur la monnaie et le crédit (OMC).

Le législateur algérien définit la banque par rapport aux fonctions qu'elle exerce. Dans ce sens, et selon l'article 66 de l'ordonnance N° 03-11 relative à la monnaie et au crédit, « les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations du crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et de la gestion de ceux-ci ».

Il convient de retenir de ces dispositions légales précitées que les caractères essentiels d'une banque, sont :

- La réception des fonds confiés par le public sous forme de dépôt ;
- L'emploi de ces ressources dans les opérations de crédit accordé aux agents ayant un besoin de financement ;
- La mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et leur gestion ;
- Fournir conseil, assistance et d'une manière générale, tous services destinés à faciliter l'activité de sa clientèles.

On peut conclure que : la banque est un intermédiaire financier qui exerce un commerce consistant à mobiliser l'argent des agents ayant un excès de financement sous forme de dépôts (à vue et à terme) dans le but de les distribuer aux agents ayant un besoin de financement sous forme de crédit à court, moyen et long terme, les investir sur le marché financier (achat de titres) et ainsi que la gestion des moyen de paiements .

² BIETON et BOLLO, « dictionnaire des sciences économiques », 2eme édition, ARMAND COLIN, Paris, 1995.P24

La banque doit être agréementée par l'institution monétaire (la banque centrale). En générale la banque doit disposer de deux agréments un agrément pour les opérations en dinar, et un autre pour les opérations de commerce extérieur.

1.2 Typologie des banques

Compte tenu de leur activité, les banques prennent plusieurs formes qui donnent lieu à l'apparition de plusieurs types³ de banque

1.2.1 La banque centrale

C'est une institution publique qui gère la monnaie d'un pays et contrôle la masse monétaire, c'est-à-dire la quantité de monnaie en circulation.

Le principal objectif de la banque centrale est la stabilité des prix. Elle a pour mission aussi de fixer le taux d'intérêt, Le refinancement des opérations de banque et les opérations de placement de titres.

1.2.3 Les banques publiques

C'est l'Etat qui est propriétaire de la totalité des actions, elle prend toutes les décisions. En Algérie il existe six banques publiques :la banque d'Algérie(BA),le crédit populaire d'Algérie(CPA),la banque nationale d'Algérie(BNA), la banque extérieur d'Algérie(BEA), la banque de développement local(BDL), la banque de développement rural(BADR), et la CNEP banque.

1.2.4 Les banques privées

En Algérie une banque est privée si son capital est détenu par des particulier algériens ou étrangers, on cite : Natixis, BNP-Paribas, société générale Algérie(SGA), Al Salam Bank Algérie.

1.2.5 Les banques mixtes

C'est une combinaison de participation de l'état et des particuliers qui ont le même droit de décision, on cite : Bank Al Baraka d'Algérie, Arab Banking corporation Algérie.

1.2.6 Les banques commerciales

Elles exercent une activité de collecte de l'épargne et des dépôts, la distribution de crédit et la gestion des moyens de paiement à une clientèle notamment composée de particuliers, entreprise et de professionnels.

1.2.7 Les banques d'affaires

³ <https://www.budgetbanque.fr/banque/differents-types-banques>.

Ce sont des banques qui réduisent leurs activités au financement et la gestion des autres établissements en leurs octroyant des crédits ou encore, de participer dans leurs capital, elles interviennent, donc, sur les marchés des capitaux et travaillent avec leurs ressources propres (elles ne reçoivent pas de dépôts).

1.2.8 Les banques d'investissement(les banques de crédit à Moyen et long terme)

Leurs opérations sont destinées pour renouveler ou constituer des capitaux fixes des entreprises, les banques font recours aux fonds des épargnants.

1.2.9 Les banques du 3eme millénaire

Les nouvelles technologies telles que le développement de l'internet ont contribué à l'apparition d'autres types de banque telle que : la banque à distance, banque a réseaux et la banque sans réseaux.

1.2.10 Banque Islamique :

Le système bancaire islamique est basé sur les préceptes de l'islam, il est organisé autour de trois principes fondamentaux : Interdiction de fixation de taux d'intérêt, partage du profit ou des pertes résultant d'investissement, promotion des investissements productifs, créateur de richesses et d'emploi.

1.3 Les ressources et les emplois de la banque

1.3.1 Les ressources de la banque

Représentent l'ensemble des dépôts bancaires et des fonds propres récoltés par une banque de donnée⁴.

1.3.1.1 Les dépôts

Sont le montant total des fonds investis sur les comptes de dépôt de la banque et remboursable aux clients sur demande, on distingue deux catégories de dépôts :

➤ Les dépôts à vue

Sont des fonds déposés par un agent économique. Ces fonds peuvent être retiré à tout moment tenant compte de la liquidité et la solvabilité de la banque.

⁴ MAKHLOUF.S, TOUAMI.F mémoire de master université Mouloud Mammeri « Financement bancaire des entreprises ». Cas : Crédit d'investissement au niveau de la CNEP / Banque, Tizi-Ouzou.2018/2019.page.20.

➤ **Les dépôts à terme**

Sont des fonds bloqués qui ne peuvent être retirés avant l'échéance, il fait bénéficier son détenteur d'un taux d'intérêt plus élevé.

1.3.1.2 Les fonds propres

Correspondent aux moyens mis à la disposition d'une banque par ses actionnaires, ou d'autres investisseurs, ainsi qu'aux bénéfices qu'elle a réalisés et qui n'ont pas été distribués.

1.3.2 Les emplois de la banque

« C'est l'ensemble de l'actif non immobilisé d'une banque, ils se font par des financements aux clients en fonction de leur durée et leur fonction »⁵.

1.3.2.1 Le financement à court terme

Sont les crédits accordés aux entreprises et professionnels dont la durée est inférieure à un an pour leurs besoins de trésoreries.

1.3.2.2 Le financement à moyen et long terme

Il s'agit des crédits dont la durée est supérieure à un an qui sont destinés à financer les investissements des entreprises ou des particuliers.

1.4 Le rôle de la banque

Les banques, en tant qu'entreprises financières, assurent une panoplie de fonctions et de rôles qui sont d'une importance capitale pour l'économie.

La fonction de l'intermédiation financière est l'opération qui consiste à mettre en contact des agents ayant une capacité de financement appelés prêteurs avec d'autres agents ayant un besoin de financement appelés emprunteurs, afin de réaliser l'équilibre épargne-investissement

⁵ ARZEKI.D, BOUGHANI.L, mémoire de master de l'université Abderrahmane mira Bejaia.2019/2020 de gestion, «financement d'un projet d'investissement ».page.19.

1.4.1 Les fonctions de la banque⁶

- **La collecte des dépôts**

Est une mission essentielle des banques elle représente un enjeu considérable pour chaque établissement, car elle détermine pour chaque banque sa part de marché, sa capacité à distribuer des crédits, sa trésorerie, son rôle sur le marché en tant que prêteur ou emprunteur.

- **La gestion des moyens de paiement**

Afin de faciliter les transactions, les banques ont mis à la disposition de leur clientèle, différents moyens de paiement, efficaces et sécurisés.

Pour la réalisation de différentes opérations, la banque met à la disposition de sa clientèle des instruments de paiement classique (cheque, lettre de change, ordre de virement) d'une part et d'autres part plus loin des supports électroniques pour faciliter et surtout sécuriser les recouvrements des appoints et cela par la mise en place d'un système de paiement électronique.

- **L'octroi des crédits**

La distribution des crédits est l'activité principale d'une banque. On se disposant de ressources suffisantes, la banque met à la disposition de sa clientèle une variété de concours. Cette activité est liée à la réglementation prudentielle.

La banque peut faire appel au marché interbancaire, ou à la banque centrale pour se refinancer.

- **La création de la monnaie**

La monnaie a endossé plusieurs formes au cours de l'histoire, Aujourd'hui on distingue deux principales formes :

- La monnaie fiduciaire : sous forme de pièces ou billets
- La monnaie scripturale : les sommes inscrites sur les comptes bancaire.

Après avoir parlé durant cette première section sur la banque et son rôle, on passera à la section suivante pour parler d'une autre notion qui est l'investissement et ses modalités de financement.

Section 02 : l'investissement et ses modalités de financement:

Connaitre son champs de bataille c'est gérer mieux sa bataille, c'est ce que nous allons faire avec cette section.

⁶ Philippe NARASSIGUIN « monnaie, banques et banque centrales dans la zone EURO » éd de Boeck, 1ère éd mars 04 pp 85-86-87-88.

Avant de s'intéresser à faire une analyse de demande de financement d'un projet d'investissement, il est jugé judicieux d'introduire préalablement les différents concepts liés à cette notion ainsi qu'à présenter ses différentes modalités de financement.

Cette section a donc pour objet de définir l'investissement et ses différentes formes ainsi que ses caractéristiques ensuite de passer à ses différentes modalités de financement et les exposer d'une façon générale, afin de pouvoir ensuite, se consacrer à l'étude d'un seul mode de financement que nous traitons dans notre cas sur la prochaine section.

2.1 L'investissement :

2.1.1 Définition d'investissement :

Un investissement est une immobilisation de capitaux pour une longue période en vue d'avantages ou de gains ultérieurs incertains.

L'investissement est l'engagement d'un capital dans une opération dont on attend des gains futurs étalés dans le temps. Un investissement ne sera acceptable que si les gains attendus sont supérieurs au capital investi. C'est un bien patrimonial qui n'est pas consommé à la production.

Par ailleurs, l'investissement peut être définie et classé selon plusieurs aspects qu'on va citer ci-dessous :

➤ **Selon l'approche comptable :**

« L'investissement est constitué de tout bien meuble ou immeuble, corporel ou incorporel, acquis ou créé par l'entreprise destiné à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise. »⁷

➤ **Selon l'approche économique :**

Les économistes définissent l'investissement comme « tout sacrifice des

Ressources fait aujourd'hui, dans l'espoir d'obtenir dans le futur, des résultats, certains étalés dans le temps, mais d'un montant total supérieur à la dépense initiale.⁸

➤ **Selon l'approche financière :**

En cette approche l'investissement est défini comme étant : « L'investissement est la décision d'immobiliser des capitaux, donc d'engager une dépense immédiate dans le but d'en tirer un profit sur plusieurs périodes successive »⁹

Autrement dit un investissement c'est l'engagement durable d'un capital dans une entreprise duquel on attend des gains futurs, étalés dans le temps avec un objectif de création de valeur.

➤ **Selon l'approche stratégique :**

L'investissement est une décision stratégique et à ce titre s'insère dans la politique générale de l'entreprise. L'investissement est donc au cœur des stratégies de l'entreprise d'où selon cette approche :

« L'investissement doit améliorer la position concurrentielle de l'entreprise de manière à accroître durablement la valeur de la firme. Les investissements, à la base de la mobilité stratégique, indispensable à l'adaptation de l'entreprise à son environnement, s'inscrivent dans le cadre de la stratégie retenue »

2.1.2 La Typologie des investissements :

Plusieurs critères sont pris en compte pour classifier l'investissement, on va les citer par ci-dessous :

⁷BOUGHABA.A, « Analyse et évaluation des projets », Edition Berti, Alger, 2005, P.7.

⁸Idem, page 8.

⁹Patrice P : Gestion financière de l'entreprise, ED. Economica, Paris, P, 209.

2.1.2.1 Par leurs nature

Le premier critère de classement s'inspire de la comptabilité et se base sur la nature des actifs investis, trois catégories d'investissement sont distinguées :

➤ **Investissement corporels**

Les actifs corporels correspondent aux biens physiques (terrains, bâtiment, équipements, installations techniques, machines et outillages...).

➤ **Investissement incorporel**

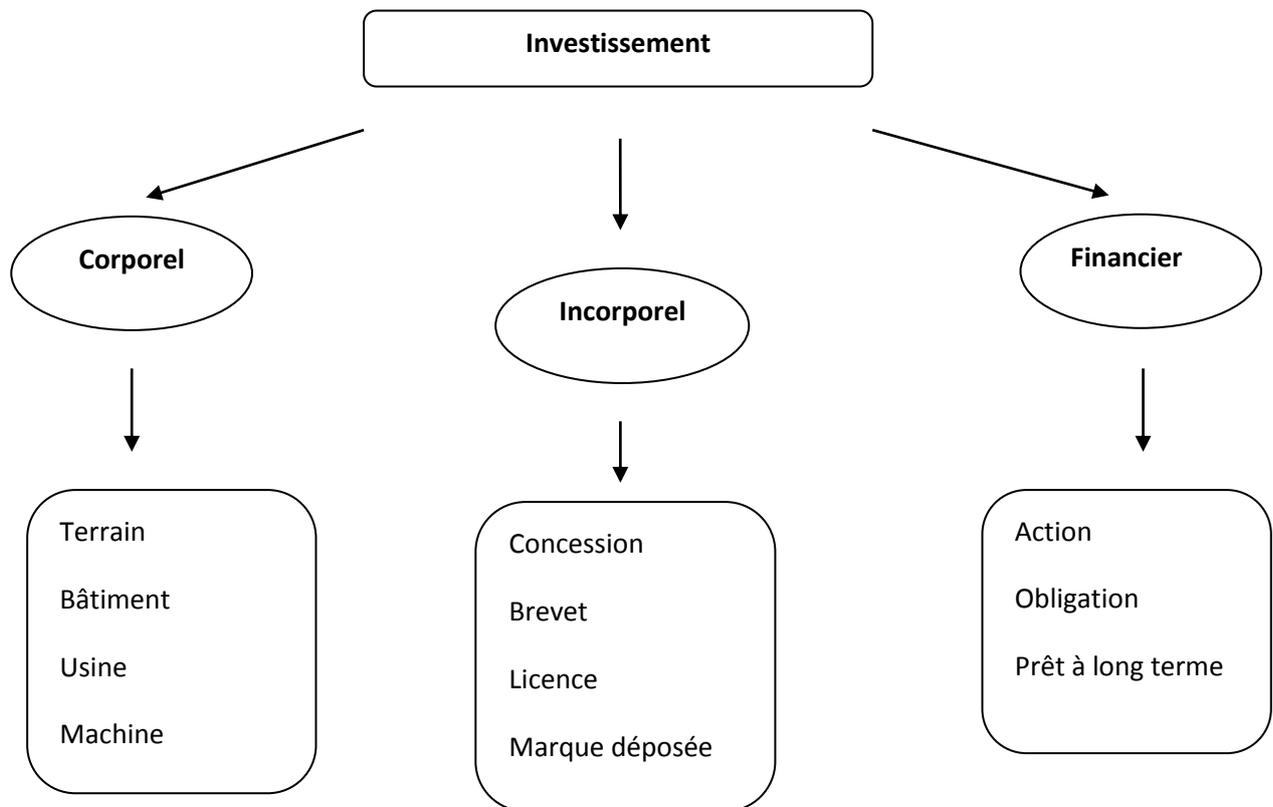
Les actifs incorporels ou investissements immatériels se représentent sous forme de : (fonds de commerce, brevets, licences, logiciels informatiques...)

➤ **Investissement financier**

Les investissements en actifs financiers correspondent à l'acquisition de titres et de valeurs mobilières représentant des droits de créances et des droits de propriété (Titre financier de participation (action), Titre financier de créance (obligation), Prêt à long terme...).¹⁰

L'investissement financier augmente la croissance externe de l'entreprise et génère une augmentation de ses parts de marché.

¹⁰ BAZET. J-I. /FAUCHER.P, « Finance d'entreprise », éd Nathan, 2e édition, paris 2007, P, 253.

Schéma 1 : classification des investissements selon leur nature

Source : TAVERDET-POPILEK Nathalie, « **guide du choix d'investissement** » édition du choix d'organisation, paris, 2006, p04.

2.1.2.2 Par leurs objectif

➤ Investissement de renouvellement ou de remplacement

Pour maintenir la capacité de l'entreprise. De tels investissements apparaissent pendant la période d'exploitation de l'investissement principal.¹¹

➤ Investissement de productivité

A pour but de diminuer le coût de production à production constante. Cet objectif est atteint grâce à la modernisation des équipements ou à l'amélioration des techniques.¹²

En d'autres termes, l'investissement de modernisation sert à améliorer la productivité en permettant de produire mieux, c'est-à-dire avec une qualité améliorée, dans des délais plus courts et au moindre coût.¹³

¹¹ Taverdet.Popiolek. N, Guide du choix de l'investissement, éd. D'organisation, Paris, 2006, p 9.

¹²Idem, p 9.

¹³ BAZET. J-1. /FAUCHER. P, OP.CIT, P, 254.

➤ **Investissement d'expansion ou de croissance**

C'est un investissement réalisé «Pour augmenter le potentiel productif de l'entreprise. Il s'agit de se doter de moyens supplémentaires»¹⁴ dans le cas où un investisseur désire d'accroître ses parts de marché.

➤ **Investissement d'innovation :**

Correspond au développement et à la diversification d'activités nouvelles en liaison avec le lancement de nouveaux produits et la création de nouveaux marchés.

➤ **Investissement Stratégique**

Les investissements stratégiques sont les dépenses relatives aux activités de développement, de recherche et de formation du personnel ...etc. Destiné à assurer la pérennité et la rentabilité de l'entreprise à long terme ainsi qu'à améliorer sa position concurrentielle dans son environnement. En général, on distingue deux types d'investissements stratégiques :

➤ **L'investissement défensif**

L'investissement défensif permet de maintenir la stabilité de la position actuelle de l'entreprise sur le marché. Essentiellement caractérisé par la protection de l'entreprise contre l'évolution du marché.

➤ **L'investissement offensif**

L'investissement offensif permet à l'entreprise d'élargir sa part du marché, d'acquérir de nouveaux clients ainsi qu'un positionnement stratégique par rapport aux concurrents.

2.1.2.3 Par leur durée :

Selon la durée nous distinguons deux types d'investissement : les investissements à moyen terme et les investissements à court terme.¹⁵

➤ **Les investissements à moyen terme**

Ce sont les investissements dont la durée de vie varie entre 1 et 7 ans, elle concerne les équipements légers.

➤ **Les investissements à long terme**

Ce sont « les projets dont la durée est longue de 7 à 20 ans », la détermination de la durée de vie de ce type d'investissement est complexe et difficile, car plus que la durée s'éloigne dans le

¹⁴Taverdet-Popiolek, N, OP.CIT. P, 10.

¹⁵ ACHOURI, N ET HAMMOUDI, S, « le financement bancaire des investissements », cas de la banque BADR » mémoire de master, Université Abderrahmane mira de Bejaia, 2017, p 7.

temps plus les prévisions deviennent incertaines. Cette durée de vie concerne les investissements lourds.

2.1.3 Les caractéristiques d'un projet d'investissement

Chaque investissement quel que soit sa nature ou son objectif ou sa finalité, il est caractérisé par cinq éléments que nous détaillerons comme suit :

2.1.3.1 Le capital investi (investissement initial)

Le capital investi est la dépense que doit supporter l'entreprise pour réaliser le projet.

Il comprend deux sortes de dépenses :

- Les dépenses relatives à l'acquisition des immobilisations : elles comprennent essentiellement le prix de biens acquis, les frais d'étude, les dépenses d'installations et frais accessoires (frais de douane, de transport), la formation du personnel spécialisé... ;
 - Les dépenses relatives à l'investissement en cycle d'exploitation générées par le projet, c'est-à-dire l'accroissement du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) dû aux décalages entre les encaissements et les décaissements que provoquent les opérations d'exploitation.¹⁶

2.1.3.2 Les flux financiers (cash-flow)

Ce sont les excédents des recettes sur les dépenses qui peuvent être rattaché à un investissement. Nous entendons ici par cash-flow le solde des encaissements et des décaissements qui interviennent pendant l'exploitation de l'investissement en ignorant les remboursement en capital, les frais financiers et les dividendes ainsi que la déductibilité fiscale éventuelle de ces derniers éléments. Le cash-flow est calculé à partir des bénéfices nets d'impôts et se calcule de la façon suivante¹⁷ :

$$\text{Cash-flow} = \text{résultat net} + \text{dotation}$$

2.1.3.3 La durée de vie

La durée de vie d'un investissement est la période durant laquelle ce dernier est susceptible de réaliser un cash-flow. C'est un paramètre souvent délicat à apprécier et difficile à déterminer.

Plusieurs possibilités existent pour définir l'horizon de prévision des flux générés par un projet d'investissement. On peut retenir les durées de vie suivantes :

- **Durée de vie physique** du bien qui peut être trop longue ;

¹⁶ HACHICHA.A, « choix d'investissement et de financement », éd TUNIS, 2001, p 8.

¹⁷ Barrau.J / Deaya.J, « Gestion financière », édition Dunod, paris, 1991, p, 316.

- **Durée de vie technologique** qui correspondrait à la durée pendant laquelle le bien est conforme aux standards techniques ;
- **La durée de vie fiscale** qui représente la durée pour laquelle l'administration fiscale autorise la pratique de l'amortissement ;

La durée de vie économique représente la durée sur laquelle l'entreprise construit son projet Stratégique. Elle correspond à la période de lisibilité de l'entreprise et varie selon les secteurs d'activités.

L'évaluation de la durée de vie du projet est délicate. A ce sujet, nous pouvons formuler

Plusieurs remarques :

- Privilégier les projets à durée de vie longue peut être dangereux dans la mesure où les incertitudes sont d'autant plus fortes que le projet est long (conjoncture économique, obsolescence technique...),
- Privilégier les projets à durée de vie courte peut aussi être risqué, dans la mesure où ce type de projet est moins porteur d'avenir.
- L'estimation de la durée de vie économique conditionne l'estimation de la valeur résiduelle.

Donc généralement, la durée d'amortissement du bien acquis elle se détermine en prenant en compte la durée d'amortissement des immobilisations constituant le projet.¹⁸

2.1.3.4 La valeur résiduelle (VR)

La valeur résiduelle est définie comme étant la valeur marchante de l'investissement après son utilisation. Cette dernière peut être nulle ou même positive (frais de démontage). Elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement.¹⁹

2.1.3.5 La notion d'amortissement

Afin de comprendre la notion de l'amortissement, il est indispensable de le de finir ainsi que ses différents modes de calculs :

➤ Définition de l'amortissement

« L'amortissement est la constatation de la perte de valeur de l'investissement avec le temps, et qui permet de reconstruire l'actif investi »²⁰

¹⁸ MABUDU.JEXPERT, COMPTABLE DIPLOME, « choix des investissements », P, 6.

¹⁹ CONSO.P, HAMICL.F « gestion financière de l'entreprise », 9ème Édition, paris, 1999, P386.

²⁰ BECHKIR A, MERZOUK N, « **comptabilité générale approfondie** » Edition pages bleues, Algérie, 2006. P.186.

Avant d'aborder les modes d'amortissements il est nécessaire d'évoquer les principes de calculs qui sont basé sur :

- Le montant amortissable est reparti sur la durée de vie de l'actif ;
- La base d'amortissement constituée de la valeur de l'investissement diminuée de la valeur résiduelle ;
- La valeur résiduelle est le montant net d'un actif qu'une entité peut obtenir à la fin de période de son utilisation après la déduction des coûts de sortie attendus ;
- La durée d'utilité d'un actif est la période pendant laquelle une entité prévoit d'utiliser un actif.

➤ **Les modes d'amortissements :**

On distingue trois modes d'amortissement :

- **Amortissement linéaire (constant) :**

Cette méthode consiste à distribuer le montant amortissable ou bien la dépréciation d'un actif

Pour une fraction de sa valeur équivalente sur le nombre d'années d'usage

$$\text{Annuité} = \text{base d'amortissement} / \text{nombre d'années d'usage}$$

- **Amortissement dégressif :**

L'amortissement dégressif est un amortissement dont les annuités sont décroissantes à travers le temps.

- **Amortissement progressif :**

Considéré comme un bien qui subit une faible dépréciation adurant les premières années d'usage et tend à devenir plus utile vers les dernières années.

Après l'aperçu précédent de différentes notions liées à l'investissement, une brève présentation des modalités de son financement ne fait qu'accroître les précisions en matière d'investissement et nous permettra beaucoup mieux de connaitre notre champ d'étude. Ceci fera l'objet du point suivant.

2.2 Les modalités de financement des projets d'investissement

Les investisseurs sont dans l'obligation de réduire la taille de leurs projets, ou d'opter pour des projets qui nécessitent moins de fonds, en raison d'insuffisance de moyens financiers, d'où on constate que le financement est un facteur très important.

Face à ces difficultés financières, l'investissement se trouve dans l'obligation de recourir à son environnement financier pour répondre à ses besoins. L'entreprise est en face à une gamme assez diversifiée de modes de financement.

Pour financer un investissement on a le choix entre trois principaux modes de financement résumés ci-dessous.

2.2.1 Le financement par fond propres :

Les fonds propres sont des ressources internes qui proviennent de l'entreprise elle-même de l'autofinancement, ou des propriétaires (apports en numéraires des actionnaires).²¹ Généralement on peut distinguer trois moyens de financement par fond propre :

A. L'autofinancement :

L'autofinancement représente la caractéristique de maintenir l'autonomie des dirigeants de l'entreprise qui ne sont dépendants ni de créanciers ni de nouveaux actionnaires.

L'autofinancement est constitué par les sommes générées par l'entreprise et qui restent à sa disposition en permanence ou pour une longue période. Il s'agit des bénéfices, réserves, Amortissements, et toute autre charge non décaissées.²²

On dit qu'une entreprise s'autofinance lorsqu'elle utilise ses propres ressources pour investir.

On obtient le calcul de l'autofinancement par la formule suivante :

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{dividendes}$$

²¹ « Dictionnaire d'économie et de science sociales », Ed. Nathan, 7ème édition, paris, 2006, page223

²²Serge P, Edouard A Collet C, Chris Dauw, « Vade-mecum du financement des PME », de Boeck et Lancier, Bruxelles, 2010, p48.

a. la capacité d'autofinancement (CAF) :

La CAF représente l'ensemble des ressources générés par l'entreprise au cours de l'exercice, du fait de ses opérations courantes.

$$\text{CAF} = \text{excédent brut d'exploitation (EBE)} + \text{produits encaissés-charges décaissées}$$

B. la cession d'élément d'actif :

Les cessions d'éléments de l'actif peuvent résulter de trois volontés différentes.

- Renouveler le parc des immobilisations. En effet, ce renouvellement normal s'accompagne généralement de la vente du matériel remplacé.
- La recherche de sources de financement. Dans certains cas, l'entreprise est contrainte de vendre des actifs qui ne sont pas nécessaires à son activité pour trouver de nouveaux capitaux.
- Le recentrage des activités : L'entreprise cède des usines, des filiales ou des participations dès lors qu'elle décide de revenir à son métier dominant. Dans ce cas, les sommes en jeu peuvent être considérables.

C. L'Augmentation du capital :

Plusieurs modalités peuvent être envisagées :

- Conversion de dettes
- Incorporations de réserves : seule la structure des capitaux propres est modifiée car il n'y a pas réellement de source de financement.
- Apports en nature : la contrepartie est constituée d'actifs (immobilisations, stocks, créances...).
- Apports en numéraire : la contrepartie est représentée par des sommes d'argent, seule la dernière forme intéresse l'entreprise car elle est la seule à lui apporter de nouvelles ressources financières.

« L'entreprise peut faire appel à ses actionnaires pour se désendetter ou pour financer un programme d'investissements importants. L'augmentation de capital peut s'effectuer par apport en numéraire, c'est-à-dire par émission d'actions nouvelles, ou par apport en nature, ce qui permet d'obtenir des investissements sans les payer. »²³

²³Dov. O, « gestion financière de l'entreprise », éd Dunod, 3ème édition, paris2015, p113.

2.2.2 Le financement par quasi-fonds propres :

Ce sont des sources de financement hybrides dont la nature se situe entre fonds propres et dettes financières. On distingue :

A. Les titres participatifs :

Titres émis par l'entreprise elle-même, ils sont assimilables à des obligations mais ayant des caractéristiques propres il s'agit, en effet, du fait que leur rémunération est en part fixe et part variable dépendante du résultat de l'entreprise. Leur remboursement ne se fait qu'en situation de liquidation et après avoir remboursé tous les autres créanciers.

B. Les prêts participatifs :

Ils sont accordés par des établissements de crédits au profit des entreprises afin d'améliorer leurs structures financières et d'augmenter leurs capacités d'endettement. Les prêts participatifs sont des créances de dernier rang équivalant à des capitaux propres.

C. Les titres subordonnés :

Comme le cas pour les titres participatifs ces titres sont assimilables à des obligations mais dont le remboursement ne s'effectue qu'en cas de liquidation et après avoir remboursé tous les autres créanciers, à part les titres participatifs. Ce sont en général des titres dont le rendement est faible.

D. Les primes ou subventions :

Ce sont, généralement, des dons faits par l'Etat ou autre organisme public, elles sont considérées comme des fonds propres (ne sont pas remboursées et restent dans la propriété de l'entreprise).

2.2.3 Le financement par endettement :

Ce type de financement dans lequel l'entreprise fait appel à des organismes particuliers pour régler son insuffisance aux fonds propres, il peut s'agir de prêts bancaires (classiques) emprunts obligataires, ou même de crédits bail.

A. Prêt bancaires

Dans ce cas l'entreprise se trouve devant une entité financière qui est la banque. Le prêt est accordé soit par une banque où le pool bancaire (si le financement est accordé par plusieurs banques réunies), le prêt accordé est de moyen ou long terme.

Les modalités de remboursement de ces prêts peuvent être de trois sortes :

- Remboursement par amortissements constants
- Remboursement par annuités constantes

- Remboursement in fine.

B. Emprunt obligataire

Les emprunts obligataires correspondent à l'émission des obligations, qui sont des titres de créance émis par l'entreprise, ils représentent des investissements quasiment sûr pour les épargnants, elles se font par appel public à l'épargne. Ainsi l'entreprise n'est pas financée par un seul prêteur mais par un ensemble d'investisseurs.

On peut distinguer les emprunts obligataires sous de différentes formes :

- Obligations à taux variables
- Obligations à taux fixe
- Obligation à taux convertible en action
- Obligation remboursable en action

Après avoir défini d'une manière générale tous les concepts de base liés à l'investissement et ses différents moyens ou modalités de financement sur cette section, nous allons passer à la prochaine section où nous allons nous intéresser spécifiquement à la méthode la plus courante dans le marché financier et sur laquelle repose principalement d'investisseurs dans le financement de leur projet d'investissements c'est les crédits d'investissement.

Section 03 : les crédits d'investissements :

Afin de pouvoir concrétiser une idée de projet d'investissement ce dernier nécessite toujours la disponibilité de fonds et des moyens de financement afin qu'il soit réalisé donc on constate que le moteur et locomotive de tout développement économique est bel et bien le financement.

Afin de bénéficier de ce dernier les investisseurs font recours à plusieurs dont le plus courant est le crédit d'investissement sur lequel nous avons consacré l'intégralité de cette section.

3.1 Définition d'un crédit d'investissement :

Un crédit d'investissement est un crédit appelé à financer la partie haute du bilan ou l'actif immobilisé il est remboursé par les bénéfices générés par les éléments qu'il finance.

Autrement dit « Le *crédit d'investissement* est un crédit affecté, accordé par une banque à une entreprise, pour un usage bien défini. Il s'agit, pour l'entreprise, d'investir dans son outil de travail, soit par renouvellement du matériel obsolète, soit par acquisition de nouveau matériel destiné à ses lignes de production, par exemple pour fabriquer un nouveau produit, ou pour accélérer la cadence d'une chaîne automatique. Le but de l'entreprise est d'améliorer sa performance, donc sa pérennité. »²⁴

²⁴Article en ligne disponible sur : <https://www.boursedescredits.com/lexique-definition-credit-investissement-1334.php>

3.2 Les types des crédits d'investissement :

Suivant la demande des clients qui est diverse et répondant impérativement à leurs besoins et conditions, les banques décident d'en satisfaire en offrant et mettant à leur disposition une série de différents crédits d'investissement. Généralement, on distingue trois principales formes de crédits d'investissement qu'on va développer ci-dessous.

3.2.1 Les crédits d'investissement directs

Il existe trois types de crédits directs qui peuvent être accordés à long ou à moyen terme, on distingue :

3.2.1.1 Les crédits à moyen terme(CMT)

Les crédits à moyen terme font partie de la fourchette de 2 à 7 ans en d'autres termes ce sont des crédits d'une période qui varie de 2 ans à 7 ans. Ils sont destinés à financer des équipements ou constructions légères, ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits. Deux formes de crédit à moyen terme sont à spécifier :

➤ **Les crédits à moyen termes réescomptable :**

C'est la forme des crédits la plus répandue au sein des banques algériennes, Pour que les banques puissent accorder un crédit d'une longue durée avec des dépôts à moyen terme, elles sont obligées de faire appel au réescompte auprès de la banque d'Algérie (la banque centrale) conformément à l'article 71 de la loi 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, ces derniers peuvent faire objet de réescompte auprès de la banque d'Algérie pour une période qui ne dépasse pas les 3 ans exceptionnellement dans le cas des crédits ayant pour objet :

- Le développement des moyens de production.
- Le financement des exportations.
- la construction d'immeubles d'habitation.

➤ **Les crédits à moyen termes non réescomptable (directe) :**

Ce sont des formes de crédits courants que les banques distribuent directement (par leurs propres trésorerie) sans l'appui de la banque d'Algérie (banque centrale), Ils entraînent pour la banque des prises de garanties tel que l'hypothèque et le nantissement sur fonds de commerce ou sur les biens et outillage, c'est pourquoi ils sont plus coûteux que les crédits réescomptables.

3.2.1.2 Les crédits à long termes

Ce sont des crédits d'une durée de 07 à 20 ans destinés à financer les immobilisations lourdes de l'entreprise tel que : les terrains, bâtiment, usines ; agencement et installation...etc., accompagné d'un différé au choix de deux à quatre années²⁵

²⁵LUC bernet.R : principe de technique bancaire ,25^{ème} édition, dunod, paris, 2008, p, 343.

3.2.1.3 Les crédits bail (Leasing)

Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat. Ce n'est pas une vente à tempérament car l'utilisateur n'est pas propriétaire du bien financé. Ce n'est pas une simple location car le locataire dispose d'une faculté de rachat. Ce n'est pas une location-vente car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien loué après un certain délai.²⁶

Dans ce type de crédit, la banque est appelée crédit-bail leur et le client appelé crédit-preneur.

➤ **Le mécanisme:**

La technique de leasing met en relation trois intervenants

- Le fournisseur : vendeur ou fabricant
- L'opérateur locataire : qui choisit le bien et négocie les termes du contrat avec le fournisseur (le montant, spécificité etc.). Il s'adresse ensuite à une banque ou une société de leasing pour le financement de l'opération.
- Le bailleur de fonds : la banque ou la société de leasing signe le contrat d'acquisition tel qu'arrêté par l'opérateur et fait signer à ce dernier un contrat de location du bien choisi par lui et financé par le bailleur.

Le contrat de location fixe le montant du loyer, la périodicité de son paiement, ainsi que sa durée qui équivaut souvent à la durée de vie économique du bien concerné, au cours de laquelle les deux contractants et en particulier le locataire, ne pourra pas résilier le contrat.

A la fin de la période d'irrévocabilité, le locataire peut soit:

- renouveler le contrat de location à un prix réduit
- renoncer au bien (mettre fin au contrat).²⁷

²⁶ Idem, p344.

²⁷ Nouari.N, Sadiki.H, Choix des investissements et conditions d'octroi de crédit d'investissement, « cas de la banque CPA » mémoire, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, 2015, p 45.

➤ Les types des crédits bail

Le crédit Leasing est représenté sous deux principales formes selon la nature du bilan financier. On distingue :

- A. Le leasing mobilier :** c'est une méthode de financement locatif qui permet aux entreprises de louer des biens meubles nécessaires à l'activité, (du matériel et des équipements...) et d'en faire éventuellement l'acquisition au terme du contrat.
- B. Le leasing immobilier :** il porte sur des biens immeubles construits ou à construire pour les besoins professionnels de l'opérateur économique. Les biens concernés sont achetés ou construits par l'établissement de crédit-bail à la demande du client pour les lui louer ensuite.

Il est jugé utile de mentionner que le contrat crédit-bail immobilier est de durée supérieure à celle du crédit-bail mobilier.

3.2.2 Les crédits d'investissement indirectes

Ces crédits sont sollicités dans le cadre du commerce extérieur sous formes de caution on trouve notamment :

- A. La lettre de garantie (BAD) :** C'est une caution exigée par la banque Algérienne de développement (BAD) dans le cadre des crédits extérieurs rétrocédés.
- B. La caution liée au crédit acheteur :** C'est une caution délivrée par la banque pour garantir le remboursement des crédits obtenus par sa clientèle auprès des banques étrangères.²⁸

3.2.3 Crédit spéciaux :

C'est des crédits natifs d'une décision des autorités gouvernementales algérienne de mise à disposition de subventions financière dans le but de relancer la roue du développement économique ainsi que de soutenir la population et l'encourager à l'investissement dans l'espoir de création de nouveaux postes d'emplois pour lutter contre la croissance du taux de chômage ce fléau qui occupait pendant longtemps une grande partie de cette population .

On y trouve plusieurs formes de dispositifs qu'on citera ci-dessous :

3.2.3.1 Les crédits de soutien à l'emploi de jeunes 'ANSEJ '

Dans le cadre de lutte contre le chômage et de création de nouveaux emplois les pouvoirs publics en 1996 et en collaboration avec le secteur bancaire ont mis à disposition des jeunes ayant entre 19 et 35 ans allant jusqu'à 40 ans pour le promoteur qui s'engage de créer 3 emplois

²⁸ Amazouz, D, Amour, A, étude et montage d'une demande de crédit « cas la BADR draa el mizan » mémoire de master de l'université mouloud Mammeri, tizi ouzou, 2018, p, 30.

permanents, des crédits à moyen terme permettant à ces derniers de créer leurs micros entreprises.

Ces crédits seront accordés à des jeunes promoteurs chômeurs pour lesquels l'ENSEJ délivre une attestation d'éligibilité à l'aide du Fond National du Soutien à l'Emploi de Jeunes (FNSEJ) dans le cas où ils répondent aux conditions prédéfinies.

Le crédit ANSEJ est un concours à moyen terme destiné à financer, à hauteur de 70% maximum, l'acquisition d'équipement et/ou la réalisation de projet agréé dans le cadre du programme de l'emploi de jeunes, sa durée de remboursement est de 3 à 5ans avec un différé de 6 à 24 mois.

Selon la **BADR** la structure de financement se présente comme suit :

Tableau n° 01 : la structure de financement selon la BADR

	Montant d'investissement	Apport personnel	Crédit sans intérêt ANSEJ	Crédit bancaire
Niveau 1	Inferieur ou égale à 5 000 000	1 %	29 %	70 %
Niveau 2	5000 000<Montant d'investissement t≤ 10 000 000	2%	28%	70%

Sources : réalisé à partir des données de la BADR

➤ **Conditions d'éligibilité des jeunes promoteurs « ANSEJ » :**

Le jeune promoteur bénéficie de l'aide de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes toute personne remplissant les conditions, ci-après, énumérées:

- Etre âgé(e) de 19 à 35 ans, lorsque l'investissement génère au moins trois (03) emplois permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise), l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante (40) ans.
- Etre titulaire (s) d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir reconnu et justifié (attestation de travail, diplôme ...).
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide à l'Etat
- Etre inscrit auprès des services de l'agence nationale de l'emploi comme demandeur d'emploi.
- Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres.²⁹

3.2.3.2 Agence nationale de gestion du micro crédit :

L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM), créée sous le décret exécutif N°04-14 du 22/01/2004, représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité visant le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité.

²⁹ www.ansej.org.dz

Le micro crédit est accordé aux citoyens âgés de plus de 18 ans, sans revenus et/ ou disposant de petits revenus instable et irrégulier.

Le dispositif permet deux (02) formules de financement :

▪ **1^{ère} Formule : Prêts pour Achat de Matières Premières (ANGEM – Promoteur)**

Il s'agit de microcrédits non rémunérés octroyés directement par l'ANGEM au titre de l'achat de matières premières. Ils ne dépassent pas les 100.000 DA. Ils sont destinés à financer ceux ou celles disposant d'un petit équipement et outillage mais qui sont dépourvus de moyens financiers pour l'achat de matières premières pour entreprendre et/ou relancer une activité. Ce montant est élevé à 250000 DA au niveau de dix wilayas du Sud. La durée de remboursement ne peut dépasser 36 mois.

▪ **2^{ème} Formule : Financement Triangulaire (ANGEM – Banque – Promoteur)**

Concerne des crédits octroyés par la banque et l'ANGEM au titre de création d'activité par l'acquisition de petits matériels, matières premières de démarrage et au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité. Le montant du projet est plafonné à 1.000.000 DA. Le financement se présente comme suit :

- un prêt bancaire de 70%, bonifié à 100% ;
- un prêt ANGEM non rémunéré de 29% ;
- un apport personnel de 1%.

Les délais de remboursement peuvent aller jusqu'à 8 années avec un différé de trois (3) années pour le remboursement du crédit bancaire.

Il est à préciser que le taux d'intérêt bancaire est bonifié à hauteur de 100% du taux fixé par les banques et les établissements financiers.³⁰

➤ **Conditions d'éligibilité:**

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Etre sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers;
- Avoir une résidence fixe;
- Disposer d'une qualification matérialisée par un diplôme, ou un titre équivalent reconnu ou bien, posséder un savoir-faire prouvé en relation avec l'activité projetée;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités;

³⁰ <https://www.angem.dz/article/le-dispositif-du-micro-credit/>

- Mobiliser un apport personnel de 1% du coût global de l'activité, au titre de l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage de l'activité ;
- S'engager à rembourser le montant du prêt à la banque selon un échéancier arrêté ;
- S'engager à rembourser à l'ANGEM, le Montant du PNR selon un échéancier arrêté.³¹

3.2.3.3 La caisse nationale d'assurance-crédit (CNAC) :

Le dispositif de financement CNAC est un crédit à long terme destiné à financer, à hauteur de 70% la création ou l'extension de micro entreprise par les personnes âgées de 30 à 50 ans. Ce dispositif comprend plusieurs avantages notamment, le montant global du seuil d'investissement porté à 10 millions de DA au lieu de 5 millions de DA ainsi que la possibilité de l'extension des capacités de production de biens et de services pour les promoteurs qui ont déjà leur activité. Sa durée de remboursement atteint jusqu'au seuil des 8 ans.

³¹ <https://www.angem.dz/article/les-conditions-d-eligibilite-au-micro-credit/>

Selon la CNAC la structure de financement se présente comme suit³² :

Tableau n°02 : structure de financement selon la CNAC

	Montant d'investissement	Apport personnel	Prêt rémunéré non	Crédit bancaire
Niveau 1	Inférieur ou égale à 5000 000 DA	01%	29%	70%
Niveau 2	5000000<Montant d'investissement ≤ 10 000 000	02%	28%	70%

Sources : réalisé à partir des données du site web du dispositif CNAC

➤ **Les conditions d'éligibilité :**

- Etre âgé de 30 à 50 ans
- Etre de nationalité algérienne;
- Ne pas occuper un emploi rémunéré ou exercer une activité pour son propre compte au moment du dépôt du dossier;
- Disposer d'un diplôme ou attestation professionnelle en rapport avec l'activité projetée;
- Disposer de capacités financières pour contribuer au financement de son projet;
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une mesure d'aide de l'Etat au titre de la création d'activité ANSEJ ANGEM ...etc.³³

Arrivant à la fin de cette section il est à noter que les crédits d'investissement sont une sorte de moteur et de locomotive mise en œuvre de la part des institutions de crédit afin de permettre aux entreprises qui sont dans le besoin de financement la réalisation de leurs projets d'investissement et aussi d'encourager d'autres personnes à s'y mettre dans la notion tel qu'a fait l'état algérien en assurant dispositif de financement afin de relancer la roue économique du pays.

Conclusion :

A l'issue de ce qui a été développé dans ce chapitre nous avons essayé d'illustrer les notions de base qui concernent l'investissement et ses moyens et institutions de financement et nous avons constaté que la banque est d'un rôle centrique dans le développement économique d'un pays suite du son rôle d'intermédiaire financier qui s'implique dans la mise en œuvre des outils et

³² <https://www.cnac.dz/p1/pr%C3%A9sentation.htm>

³³Idem

de moyens de financement d'investissement aux agents qui les sollicitent en leurs octroyant des fonds sous formes de crédits d'investissement.

Mais avant toute intervention d'intermédiation et de financement la banque ne s'engage qu'après une étude de situation et d'évaluation financière des agents que nous irons découvrir sur le chapitre qui suit.

*Chapitre 02 : processus d'octroi d'un
crédit d'investissement*

Introduction

Le processus d'octroi de crédit est une étape qu'exécutent les banquiers pour gérer les risques auxquels est confronté tout demandeur de crédit, afin d'assurer leurs survies, de protéger leurs entités et d'éviter tout événement négatif susceptible de perturber leurs stabilités. Chaque banque procède à la démarche d'analyse de demande de crédit, dont chacune avec sa façon mais n'empêche que la procédure d'analyse de base reste invariable.

Dans le but d'appréhender ce processus nous élaborerons ce deuxième chapitre où nous allons parler des principales étapes constituant cette démarche selon 3 axes.

Dans un premier temps nous allons exposer les étapes de constitution du dossier de crédit d'investissement allant, dans une deuxième section, vers la conception de l'étude de faisabilité qui ne permettra pas seulement au banquier de vérifier si le projet est techniquement réalisable mais s'il est aussi rentable. Dans la troisième section, nous exposons le risque de crédit qui pourrait être engendré par le financement bancaire d'un crédit d'investissement.

Section 01 : montage et étude de viabilité d'un projet d'investissement

La demande de crédit donne lieu à la mise en place d'une procédure, en commençant par le montage et la constitution du dossier de crédit, en passant par l'étude la plus pertinente de tous les paramètres d'évaluation du projet cette étude consiste à vérifier la vraisemblance des chiffres (étude de viabilité) que nous allons présenter ci-dessous.

1.1 Montage du dossier de crédit d'investissement :

Pour mesurer la capacité de remboursement du client, la banque exige à chaque sollicitation de crédit la constitution d'un dossier plus ou moins chargé lui permettant de connaître le demandeur de crédit et ses intentions futures.

1.1.1 Les documents nécessaires pour la constitution d'un crédit d'investissement

Le banquier exige au demandeur de crédit des documents pour son étude. Ces documents se varient selon la nature de l'investissement, cependant il y a une liste commune pour tous types d'investissement.

On peut citer³⁴ :

1.1.1.1 Les documents administratifs et juridiques

C'est l'ensemble des documents qui attestent l'existence de l'entreprise et certifié les informations présentées par le demandeur du crédit (demande manuscrite, une copie certifiée conforme des statuts pour les personnes morales, acte de propriété du fonds de commerce ou bail de location équivalent à la durée du crédit, etc.)

³⁴ Documents interne de la BADR de Bejaia

1.1.1.2 Documents comptables, fiscaux et parafiscaux

Le demandeur du crédit doit présenter des documents fiscaux (carte fiscale, extrait de rôle actualisé, ...) et comptables (les trois derniers bilans comptables et financiers, et les bilans et Comptes de Résultat prévisionnels établis sur une durée de cinq (5) ans par une personne habilitée)

1.1.1.2 Documents économiques et financiers

- Etude technico-économique établie sur 05 ans comportant bilan et TCR prévisionnel.
- Facture pro-forma (veuillez préciser sur la facture le type du véhicule qui doit être de type véhicule utilitaire, mais aussi préciser le poids total en charge et la charge utile du véhicule).
- Devis d'assurance.

Les documents déjà cités constituent le dossier de crédit standard qu'il y a lieu d'exiger. Cependant, si le demandeur de crédit est déjà un client de la banque donc certains documents existent déjà au sein de la banque.

1.2 Étude de viabilité :

Un projet viable n'est autre qu'un projet susceptible de durer, autrement dit, les facteurs du patrimoine décrit dedans sont viables s'ils sont susceptibles de faire durer le projet, et pour confirmer ceci on doit passer par une étude de viabilité.

L'étude de la viabilité du projet comporte deux (02) volets : une étude représentative du projet et une autre technico-économique représentant les différents aspects liés au marché, à la commercialisation ainsi qu'aux données techniques et financières et sociale.

1.2.1 Présentation du projet :

On va présenter le promoteur et son activité.

1.2.1.1 Présentation du promoteur :

Le banquier a besoin de connaître le porteur de projet, personnage-clé de l'affaire. Comme sur un CV, il compte de recenser :

- Les formations
- Les expériences professionnelles
- Les compétences
- Sa moralité, afin de connaître sa position quant à la prise de risques.

1.2.1.2 Présentation de son activité :

Analyser les grands axes ayant trait à l'activité principale du promoteur et éventuellement les activités accessoires. Les exploits qu'il a réalisés avec l'entreprise.

1.2.2 Etude technico-économique

1.2.2.1 Étude du marché :

« C'est une analyse quantitative et qualitative d'un marché, c'est-à-dire l'offre et la demande réelles et potentielles d'un produit ou d'un service afin de permettre l'élaboration de décision commerciales »³⁵.

L'étude du marché consiste à l'analyse et le suivi des attentes des consommateurs et leurs caractéristiques, pour arriver à faire des prévisions concernant le volume des ventes.

Ce volume dépend de³⁶ :

- ❖ La taille, la structure et l'évolution du marché.
- ❖ Le prix de vente et le niveau de production.
- ❖ Lieu, secteur de marché visé et la zone d'implantation.

Chaque projet d'investissement produit un bien ou un service destiné à le mettre sur le marché, lieu de confrontation de l'offre et de la demande. Il est donc indispensable de connaître le marché auquel la production envisagée sera destinée.

Le tableau ci-dessous résume toutes les informations et sources d'informations.

Tableau n 3 : Tableau récapitulatif des différentes informations et sources d'informations

Informations qualitatives	Informations quantitatives	Sources d'information
<p>Permet de comprendre le comportement de l'acheteur ou du consommateur, connaître l'adaptation du produit au marché ainsi que l'attitude de la concurrence.</p> <p>Le type de produit, le mode de distribution, la commercialisation, l'attitude de la clientèle, le rôle des pouvoirs publics...etc.</p>	<p>Permet une connaissance quantifiable, appréhendable par la statistique et éventuellement extrapolable.</p> <p>Porteront autant sur les quantités physiques que sur les prix, à savoir : les ventes (globales, par secteur, par clientèle, par gamme), les coûts de production pratiqués, les prix et marges réalisés (par gamme de produit...).</p>	<p>La documentation (tous les documents statistiques publiés par les organismes officiels tels que l'office nationale des statistiques, les douanes, chambre nationale de commerce, les banques de données, les rapports d'activités, les statistiques de ventes des entreprises...).</p> <p>Les enquêtes spécifiques sur le terrain par des entretiens, des réunions de groupes, des questionnaires ou sondages...</p>

Source : établie par nous-mêmes à partir des données acquises

³⁵LASARY, K. « Evaluation et financement des projets », Alger. Imprimerie Essalem, 2000. P. 31

³⁶ LASARY, « évaluation et financement de projet », la collection de l'étudiant, Edition Dar El Othmania, Alger.2007.P 32.

Ces informations permettent de connaître les perspectives d'évolution de la demande et d'en expliquer sa tendance, par la projection de la tendance ou encore l'utilisation des coefficients techniques, les comparaisons internationales, les méthodes économétriques, les enquêtes sur les intentions d'achat, et les possibilités d'exportation.

1.2.2.2 Analyse commerciale :

La production est conditionnée par la prise en compte des besoins du marché qui permet dans un deuxième temps d'orienter les outils marketing définis par les « quatre P »³⁷, à savoir :

Product (le produit), **Price** (le prix), **Place** (la distribution), **Promotion** (la communication).

- **Product** (le produit) : La politique de produit est le point de départ de votre stratégie commerciale. Elle doit examiner toutes les caractéristiques de chaque produit, afin de vous permettre de proposer une offre attractive pour vos clients.
Il s'agit donc de la plus importante des politiques puisqu'elle définit les spécificités des produits que vous allez vendre.
- **Price** (le prix) : La politique de prix (de vente) doit être mise en place en prenant en compte un ensemble de contraintes internes (part de marché actuelle et part de marché visée, coût de revient et objectif de rentabilité) et externes (concurrence, frais de transport et de distribution, pouvoir d'achat des consommateurs cibles).
- **Place** (la distribution) : La distribution s'intéresse aux moyens à votre disposition pour commercialiser vos produits.
- **Promotion** (la communication) : La politique de communication est sans aucun doute la politique à laquelle les créateurs d'entreprise pensent le plus lorsqu'ils souhaitent mettre sur le marché un produit ou un service.

1.2.2.3 Etude technique

Les études techniques portent sur³⁸ :

- **le processus de production** : choisir entre plusieurs procédés possibles pour atteindre un résultat déterminé. Dans de nombreux cas le choix du processus de production sera déterminé par les considérations techniques ou économiques évidentes.
- **Les caractéristiques des moyens de production** : ce choix est lié à celui du volume de la production et au processus sélectionné. Dans les industries de transformation ou souvent une infinité d'équipements de performances variées est offerte sur le marché, la gamme des matériels conditionnera fortement la souplesse de l'exploitation future et leur choix devra reposer sur une analyse aussi précise que possible de conditions ultérieures de fonctionnements.

³⁷McCarthy, « les forces de la stratégie commerciale à adopter par l'entreprise moderne », 4P, thèse doctorat 3ème cycle définissant de l'université du Minnesota.

³⁸Bitout.R, rapport de stage de l'université de la formation continue Bejaia, « évaluation et financement de projet cas BADR », 2016.

- **La localisation des unités de production** : le problème de localisation de l'unité de production se pose en termes fort différents d'une activité à l'autre.
- **Analyse des coûts** : consiste à vérifier la validité de tous les coûts qui concernent le projet, qu'il s'agisse de ceux liés à l'investissement ou ceux de l'exploitation, tous ces coûts doivent se caractériser par deux aspects³⁹ :
 - l'exhaustivité qui veut dire qu'aucun coût ne doit être omis sous peine de faire une analyse peu crédible.
 - Fiabilité veut dire que les coûts doivent se caractériser par une certaine crédibilité. Ils doivent avoir été fixés après de multiples consultations auprès des fournisseurs, organismes ou institutions susceptibles de détenir l'information.

1.2.2.4 Etude économique :

Cette analyse est basée sur l'analyse de l'environnement, où le banquier cherche à vérifier l'impact économique du projet à travers le chômage absorbé, la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée, la demande à satisfaire et la substituabilité du produit prévu par le projet.

1.2.2.5 Etude sociale :

L'influence sociale d'un projet désigne en premier lieu les répercussions que les activités de projet peuvent avoir sur les relations interpersonnelles, les besoins individuels, les normes, les convictions, les traditions, les classes sociales et les sous-systèmes politiques qui sont indubitablement la structure sociale.

Autrement dit, il convient de mettre l'accent sur l'étude des conséquences sociales du projet qui sont :

- La comptabilité du projet avec les valeurs, les traditions et les normes de la population sous peine de rejet du projet.
- Les caractéristiques démographiques et socioculturelles des populations ou des clients.
- La répartition des revenus de la population.
- L'organisation de la production (ménages, rôle de la femme, régime foncier,...).
- La migration interne résultant des activités du projet.

Etant donné que l'étude de faisabilité est composé de deux compartiment essentiels avons essayé de présenter la première partie résume en l'étude de viabilité ainsi nous allons passer à la deuxième partie intitulé étude de rentabilité.

Section 2 : Analyse de la rentabilité avant et après financement d'un projet d'investissement

L'objectif de cette analyse est de s'assurer que le projet est rentable et qu'il est le meilleur parmi les éventuelles opportunités de l'investissement et que les conditions de crédit proposés

³⁹ LASARY, K. Op, Cit. P 47

n'affectent pas la rentabilité du projet et donc, le remboursement du crédit. L'analyse de la rentabilité du projet devra suivre une démarche en deux phases :

- Une étude avant financement
- Une étude après financement

2.1 Études avant financement :

Elle sert à déterminer la rentabilité de l'investissement à partir de la durée de vie de l'investissement, la nature des flux, et l'évaluation des flux de trésorerie générés par ce projet. Ces flux sont déterminés à partir du tableau emplois / ressources. Ce dernier étant lui-même établi sur la base d'un certain nombre d'éléments notamment la capacité d'autofinancement et la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

2.1.1 Les flux de trésorerie selon la durée de vie de l'investissement :

La durée de vie est la période durant laquelle le projet génère des flux de trésoreries. On distingue (4) phases :

- **Phase d'investissement ou (phase de réalisation) :** représente la période durant laquelle le projet est réalisé (achats des équipements...).
- **La phase montée en cadence :** c'est la phase durant laquelle l'entreprise s'accoutume à la technologie, aux équipements, et la production de bien ou service.
- **La phase de croisière :** la période de plein régime durant laquelle les équipements tournent à leur pleine capacité.
- **La phase de détermination de la durée de vie de l'investissement :**

Disons que la durée de vie réelle de l'investissement n'a absolument rien à voir avec sa durée comptable, on peut déterminer trois durées de vies :

- **La durée de vie physique de l'investissement :** c'est la durée d'exploitation de cet investissement, les techniciens de l'entreprise peuvent en fonction de leur connaissance propres et des spécificités techniques fournies par les fournisseurs, déterminer cette durée de vie physique.
- **La durée de vie de technologie :** la technologie utilisée par l'entreprise dans le cadre du projet peut aussi avoir une durée de vie. Il peut effectivement s'agir d'une technologie qui risque d'être déclassée par une autre technologie plus performante.
- **La durée de vie du produit :** même si c'est dans des cas rares, d'un produit dont on sait qu'il risque de connaître des difficultés de vente dans quelques années et a donc une durée de vie peu limitée.

2.1.2 La nature des flux de trésorerie :

Il existe trois types de flux d'un projet d'investissement :

- **les flux des dépenses d'investissement :** incluent toutes les dépenses ayant concouru à la réalisation du projet. ses prix sont pris hors incidence de la taxe sur la valeur ajoutée (hors TVA).

- **Les flux d'exploitation :** ils représentent la différence entre les produits (encaissements) et les charges (décaissements) d'exploitation. Toutefois, les flux liés au financement (frais financiers, dividendes, remboursement) ne sont pas pris en compte du fait de la séparation des décisions d'investissement et de financement et cela pour deux raisons :
 - La première vient du fait que les critères utilisés pour permettre le choix de l'investissement utilisent comme facteur de calcul le taux d'actualisation qui est déterminé à partir de cout de l'argent, si on ajoute aux flux actualisés des éléments du financement on fait un double emploi.
 - La seconde raison est imposée par la nécessité de séparer les décisions d'investissement de celle de financement.
- **Les flux de désinvestissement :** ils sont liés à la fin du projet et à la cession des actifs, on parle aussi de valeur résiduelle (y compris le BFR qui est récupéré puisque le chiffre d'affaires s'annule).

2.1.3 L'évaluation des flux de trésorerie :

Cette évaluation va porter sur la différence entre les flux qui sortent (décaissement) représentés par les dépenses d'investissement et les flux qui entrent (encaissement) qui proviennent de la vente des actifs la dernière année, du coup l'évaluation s' établie en deux parties, la première c'est analyser les flux de trésorerie avant le schéma de financement qui servira à déterminer la rentabilité propre de l'investissement, et en seconde partie c'est l'analyse de la rentabilité des capitaux.

La détermination de ces flux de trésorerie se passe en six(06) étapes résumées par LASARY⁴⁰à savoir :

2.1.3.1 Elaboration de l'échéancier des investissements :

Consiste à faire apparaître dans le temps les différentes dépenses prévues.

⁴⁰ LASARY : Op. Cit. P 68, 69,70

Tableau n 4 : Exemple d'échéancier des investissements

Années Rubriques	1	2	3	4	Total
Frais de création de la société					
Terrain					
Construction					
Equipement					
Installation annexes					
Matériel roulant					
Formation					
Besoins en fonds de roulement					
Imprévus					
Intérêts intercalaires					
Total					

Source : Source : établie par nous-mêmes à partir des données acquises

Élaboration de l'échéancier des amortissements :

L'amortissement d'un équipement peut se faire de trois manières :

- ❖ Amortissement constant : qui consiste à répartir le montant de l'investissement sur la durée fiscale de manière égale à travers les années.
- ❖ Amortissement dégressif : consiste à amortir d'avantage les premières années que les dernières.
- ❖ Amortissement progressif : consiste à amortir faiblement les premières années et à augmenter progressivement cet amortissement au fil des années.

Tableau n 5 : Exemple du tableau des amortissements

Désignation	Montant	Durée	1	2	3	4	...	N	Total
Equipement									
Matériel roulant									
....									
Total									

Source : établie par nous-mêmes à partir des données acquises

2.1.3.2 Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement :

La valeur résiduelle représente la valeur comptable nette de l'investissement dans la réalité. Le calcul de l'investissement résiduel se fait suivant la formule suivante :

$$\text{Investissement résiduel (IR)} = \text{investissement total} - \text{BFR} - \text{montant déjà amorti}$$

2.1.3.3 Déterminations du besoin en fonds de roulement et sa variation :

Le BFR représente un fonds de démarrage nécessaire au projet pour la prise en charge de certaines charges d'exploitation durant le démarrage du projet.

$$\text{BFR} = \text{actif circulant} - \text{passif circulant}$$

La variation du BFR est importante, plus l'activité est importante plus le BFR est important.

$$\text{La Variation du Besoin en Fond de Roulement } (\Delta \text{ BFR}) = \Delta \text{ de Stocks} + \Delta \text{ de Créance} - \Delta \text{ Dettes fournisseurs.}$$

2.1.3.4 Élaboration des comptes de résultat annuels :

Tableau n 6 : Exemple de tableau de résultat

Désignation	1	2	3	N
Production de l'exercice – consommation intermédiaires					
= valeur ajoutée					
- frais personnel					
- impôts et taxes					
= excédent brut d'exploitation (EBE)					
- frais financiers					
- dotations aux provisions					
- dotations aux amortissements					
= résultat avant impôt					
- IBS					
= résultat net (avant répartition)					
Capacité d'autofinancement (CAF)					

Source : Source : établie par nous-mêmes à partir des données acquises

L'autofinancement : représente les ressources qui restent dans l'entreprise après que celle-ci soit acquittée de toutes ses dettes, y compris envers les actionnaires (dividendes).

A partir du résultat net on peut déterminer la CAF

$$\text{CAF} = \text{résultat net} + \text{dotations aux amortissements}$$

Et à partir de la CAF on pourra déterminer les flux de trésorerie annuels.

2.1.3.5 Elaboration du tableau emplois / ressources avant financement :

Tableau n 7 : exemple du tableau emplois / ressources avant financement

	0	1	2	N
<u>Ressources</u>					
- CAF					
- Investissement résiduel (IR)					
- Récupération BFR					
Total ressources (1)					
<u>Emplois</u>					
- Investissement					
Frais préliminaire					
Terrain					
Construction					
Equipement					
Autres					
- Variation BFR					
Total emplois (2)					
Flux nets de trésorerie (1-2) (Ressources – emplois)					
Cumul des flux de trésorerie actualisés					

Source : Source : établie par nous-mêmes à partir des données acquises

Les flux nets de trésorerie (Cash-Flows): ils font référence aux revenus nets générés par le projet et c'est en déduisant toutes les dépenses prévues des recettes.

$$\text{Cash-Flows} = (\text{Recette imputable au projet}) - (\text{Dépenses imputable au projet})$$

2.1.4 Les critères d'analyse de la rentabilité :

Les flux d'investissement que nous avons appris à déterminer à partir du tableau emplois / ressources doivent être analysés pour déterminer la rentabilité propre de l'investissement avant financement. Ces critères de rentabilité sont : le délai de récupération (D.R), le délai de récupération actualisé (D.R.A), la valeur actuelle nette (V.A.N), l'indice de rentabilité (I.P) et les taux de rentabilité interne (T.R.I). Mais au préalable il est-il est nécessaire de maîtriser la notion d'actualisation qui consiste à actualiser tous les flux au présent pour pouvoir les comparer. C'est l'incidence du temps qui fait que chacun veut disposer d'un dinar aujourd'hui

plutôt qu'un dinar de demain. Le taux d'actualisation est donc un instrument d'arbitrage entre le présent et l'avenir et permet à ce titre d'orienter les choix d'investissement.

2.1.4.1 Délais de récupération (DR) et délais de récupération actualisée(DRA) :

A. Délais de récupération (DR)

C'est le temps nécessaire pour que l'entreprise récupère l'investissement initial grâce aux rentrées nettes de trésorerie résultant du projet. Il se calcule à travers le cumul des cash-flows actualisés annuellement dégagés par l'investissement jusqu'à ce que le résultat devienne supérieur ou égal au capital investi.

$$\text{DR} = I_0 / F$$

Où :

(I_0 = dépense d'investissement à l'instant 0 ; F = flux net de liquidité constant)

Sachant que : $I_0 = \sum_{t=1}^n FT$ et avec $DR = n$

Interprétation :

- ❖ Le délai de récupération du capital investi est un critère de sélection car il permet de choisir entre deux projets concurrents, et un critère de rejet car il permet de rejeter tout projet qui se situerait au-delà d'une durée arrêtée par l'entreprise.
- ❖ Plus le délai de récupération est court, plus l'investissement est intéressant.
- ❖ La rentabilité est d'autant plus grande que le délai de récupération est plus court.

Avantage :

- ❖ Notion simple (facile à calculer) et intuitive.
- ❖ Critère intégrant de façon satisfaisante les risques technologiques, politiques et économiques.
- ❖ Critère intégrant la contrainte de liquidité (urgence, rapidité de récupération des fonds).

Inconvénient :

- ❖ il ne tient pas compte des flux postérieurs à la date d'égalisation des flux.
- ❖ Il ne mesure pas la rentabilité réelle des investissements mais seule la liquidité du projet.
- ❖ Cet indicateur tend à privilégier la version à court terme opérée par certains dirigeants en matière de sélection de projet, au détriment de l'approche qui prend en compte l'ensemble des éléments constitutifs de la valeur de ces projets.

B. Le délai de récupération actualisée : à le même critère sauf que cette fois-ci les flux sont actualisés.

$$\text{DRA} = \sum_{t=0}^n \text{FT} / (1+i)^t$$

Où :

n : représente le délai de récupération actualisé

i : le taux d'actualisation représentant le coût d'utilisation des fonds.

2.1.4.2 La valeur actuelle nette (VAN) :

La VAN d'un projet d'investissement, est défini comme l'actualisation des flux totaux de liquidités prévisionnels générés par sa réalisation. Elle peut être déterminée par la différence entre les cash-flows actualisés à la date 0 et le capital investi suivant la formule suivante⁴¹ :

⁴¹ BERNETOP, GREGORIO G, finance, edition Dunod, Paris 2007, P 306.

$$VAN = \sum_{ni=1} CF (1+t)^{-n} - I_0$$

Avec: **CF** = cash-flows.

I₀ = investissement initial.

Interprétation :

- ❖ Un projet ne doit être mis en œuvre que si sa VAN est positive.
- ❖ Un projet est d'autant plus intéressant, que si sa VAN est grande.
- ❖ Lorsqu'on a le choix entre plusieurs projets, on doit opter pour celui qui génère la plus forte VAN.

Avantage :

- ❖ La VAN prend en compte l'intégralité des flux générés par le projet et permet de rendre compte de la totalité de la valeur créée au terme de l'horizon économique.
- ❖ La VAN de plusieurs projets sont additives et permettent donc d'évaluer rapidement l'ensemble de la richesse générée pour l'entreprise lorsqu'elle met en place un plan d'investissements multiples.

Inconvénient :

- ❖ La VAN ne permet pas de comparer les projets d'investissement dont la durée de vie est trop différente.
- ❖ La VAN ne permet pas de comparer des projets dont l'importance est trop différente (la taille des investissements qui conditionne le volume des fonds attendus).
- ❖ La VAN dépend du taux d'intérêt retenu.

2.1.4.3 L'indice de profitabilité (IP) :

Cet indicateur fournit une mesure de performance relative du projet. « L'indice de profitabilité (IP) mesure la valeur créée (en termes de VAN) par unité de ressources consommées (unité monétaire investi dans un projet partial) »⁴².

$$IP = \text{Somme des cash-flows actualisé} / I_0$$

Cela veut dire aussi : **IP = 1 + VAN / I₀**

Interprétation :

⁴² BERK J, DEMARZO P, finance entreprise, Edition Pearson education. Paris 2008. P181

- ❖ En termes d'analyse, l'IP peut être supérieur ou inférieur à l'unité.
IP > 1 projet rentable financièrement, création de valeur.
IP < 1 projet non rentable financièrement, destruction de valeur.
- ❖ Il faut accepter les projets pour lesquels l'IP est plus élevé jusqu'à épuisement de la ressource sur laquelle pèse la contrainte.

Avantage :

- ❖ Un projet affichant un indice de profitabilité supérieur à un 1 est rentable.
- ❖ Entre deux projets concurrents, le projet le plus rentable est celui qui affiche l'IP le plus élevé.

Inconvénient :

- ❖ L'I.P ne résout pas réellement le problème de différence de taille car où le projet le plus petit (dégage une VAN la plus faible) obtient l'IP le plus élevé, le choisir suppose que le capital différentiel entre les deux projets pourra être investi et procurera une VAN au moins égale en valeur au différentiel de VAN.

2.1.4.4 Le taux de rentabilité interne (TRI) :

Le TRI correspond au taux d'actualisation qui rend la VAN nulle. Autrement dit, c'est le taux d'actualisation qui égalise le coût d'investissement et les recettes d'exploitation.

. En résumé le taux de rentabilité interne est le coût maximum des capitaux que pourrait supporter le projet d'investissement⁴³.

La formule du taux de rentabilité interne est la suivante :

$$\text{TRI} = \sum_{t=1}^n \frac{F_t}{(1+r)^t} - I = 0$$

I : total investissement

F_t : le flux d'exploitation périodique généré par l'investissement

r : le taux de rentabilité interne recherché

Règles de décision :

- ❖ pour qu'un projet d'investissement soit réalisable, il faut que son TRI dépasse le taux de rendement minimum exigé par un investissement rationnel. Ce taux est appelé alors le taux de rejet.

⁴³ BELLAH M, Gestion financière, 2eme édition economica, Paris 2004.P.364

- ❖ Pour des projets de même taille et mutuellement exclusifs, on retient celui qui affiche le TRI le plus élevé.

Avantage :

- ❖ le TRI procure la possibilité de classer plusieurs projets concurrents et de pouvoir opter pour l'un des deux.

Inconvénient :

- ❖ obtenue en annulant la VAN, le TRI ne s'intéresse en fait qu'au taux d'actualisation permettant la seule rémunération des apporteurs de fonds, mais ne vise pas à déterminer l'accroissement total de la richesse apportée par le projet à l'entreprise.
- ❖ Le risque de conflit avec la VAN constitue le deuxième inconvénient.
- ❖ Le troisième inconvénient est constitué par l'existence possible de TRI multiples ou d'absence du TRI.

2.2 Études après financement :

Elle a pour objectif de déterminer l'impact du financement sur la rentabilité du projet et de mettre en place les conditions de crédits les plus adéquates. Cette étude est faite sur les flux de trésoreries déterminés à partir du tableau emplois / ressources (encaissements / décaissements) après financement. L'étude intègre le plan de financement, notamment les frais financiers, ces derniers se calcule comme suit :

$$\text{Frais financiers} = \text{économie d'impôt} + \text{variation du résultat net.}$$

Il est donc possible de déterminer la CAF après financement à partir de la CAF avant financement :

$$\text{CAF après financement} = \text{CAF avant financement} - (\text{frais financiers} * (1 - \text{taux d'IBS}))$$

2.2.1 Tableau emplois / ressources après financement :

Afin d'apprécier les flux nets de trésorerie après financement, il revient d'élaborer le tableau emplois / ressources après schéma de financement à partir du tableau emplois / ressources avant financement en intégrant au niveau des ressources (les capitaux propres et l'emprunt), et au niveau des emplois (les intérêts intercalaires, le remboursement du principal et les dividendes).

Tableau n 8 : exemple du tableau emplois / ressources après financement

	0	1	2	...	N
<u>Ressources</u>					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitaux propres ▪ Emprunt ▪ CAF ▪ VRI ▪ Récupération BFR 					
Total des ressources (1)					
<u>Emplois</u>					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement ▪ Intérêts intercalaires ▪ Variation du BFR ▪ Remboursement du principal ▪ Dividendes 					
Total emplois (2)					
Flux nets de trésorerie (1-2)					
Flux nets actualisés et cumulés					

Source : établie par nous-mêmes à partir des données acquises

Le tableau emplois / ressources ne doit présenter au niveau d'aucune année une trésorerie cumulée négative. Auquel cas, cela voudra dire que des emplois risquent de ne pas être couverts et peuvent constituer un risque sérieux pour la concrétisation de l'investissement.

Pour y remédier, il y a lieu de :

- Revoir à la hausse la période de remboursement.
- Revoir le schéma de financement.

Cette partie doit aussi être analysée sur le volet rentabilité des capitaux, comme nous l'avons fait sur la première partie afin de connaître la rentabilité du projet à partir de l'analyse des flux de trésorerie avant financement. L'analyse après financement a pour but de déterminer la rentabilité des différents capitaux engagés dans l'investissement comme suit :

2.2.2 Rentabilité des fonds propres :

La rentabilité des fonds propre sera adossée aux mêmes critères que ceux qui ont permis d'apprécier la rentabilité intrinsèque d'un projet.

Le tableau ci-dessous résume la rentabilité des fonds propres.

Tableau n 9 : récapitulatif de la rentabilité des fonds propres

Délais de récupération (DRFP)	Valeur actuelle nette (VANFP)	Taux de rentabilité des fonds propres (TRFP)
Le temps nécessaire à l'investissement pour récupérer les fonds engagés par les actionnaires à partir des rémunérations qui les intéressent c'est-à-dire les dividendes ainsi que toutes les trésoreries annuelles.	Valeur actuelle nette du point de vue actionnaire, confronte le taux d'actualisation donné, la valeur des fonds propres engagés avec les produits qui leur reviennent (dividendes et trésorerie annuelles) La somme $(DP+TP+KP)/(1+i)^p$	Le taux de rentabilité interne du point de vue des actionnaires est le taux d'actualisation qui égalise les capitaux propres (KP) et de l'autre les dividendes et les trésoreries annuelles. Constitue un critère d'appréciation de la rentabilité que procure l'investissement par rapport aux possibilités de placement. TRIFP = i tel que VANFP = 0

Source : établie par nous-mêmes à partir des données acquises

2.2.3 Rentabilité des emprunts :

Le prêt lui-même est considéré comme un projet distinct, et sa valeur actuelle nette, la période de récupération des investissements et le taux de rendement interne doivent être calculés.⁴⁴

- ❖ **Valeur actuelle nette de l'emprunt (VANE)** : c'est la différence entre le capital actualisé emprunté et les flux de remboursement actualisés.

$$VANE = VANFP - VAN$$

- ❖ **Délais de récupération de l'emprunt (DRE)** : c'est le temps qu'il faut pour récupérer les fonds empruntés.

⁴⁴ LASARY : Op. Cit. P 162, 164

- ❖ **Taux de rentabilité interne de l'emprunt (TRIE) :** est le taux d'actualisation pour lequel la somme des flux actualisés est nulle. Le taux de rentabilité de l'emprunt est égal au taux d'emprunt net.

$$\text{TRIE} = \text{taux d'emprunt brut (1- taux IBS)}$$

- Lorsque le taux de rentabilité interne du prêt est inférieur au taux de rentabilité interne de l'investissement, le sponsor est intéressé à emprunter. ($\text{TRIFP} < \text{TRI}$).
- Cependant, si l'emprunt est nécessaire, nous devons nous assurer que la VANFP est actif.

Arrivant à la fin de cette partie consacrée sur l'étude de la rentabilité d'un projet d'investissement à savoir l'étude avant le financement et après le financement, nous allons clôturer ce chapitre avec une troisième section où nous allons exposer les différents risques liés à un crédit accompagné de ses différents moyens de recouvrements.

Section 03 : les risques liés à un crédit d'investissement

« L'étude du risque des entreprises a d'ailleurs été longtemps considérée comme une fonction noble dans la banque, fonction qui permet au banquier de faire la preuve de son sens des affaires, de son flair... »⁴⁵. Et qui permet notamment de prévoir et d'éviter l'existence de toute incidence susceptible à toucher l'aspect financier de la banque d'une façon négative.

3.1. Définition du risque de crédit :

Un risque de crédit est le risque particulier naissant d'une opération de prêt bancaire. Il correspond à la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette sur lequel le débiteur s'est engagé.

Selon CECILE KHAROUBI et PHILIPPE THOMAS le risque de crédit est défini ainsi :

La nature même de l'activité de crédit expose les créanciers financiers au risque, pour ceux-ci, il s'agit d'un événement qui peut affecter négativement les flux que doit verser un emprunteur au titre d'un contrat de crédit. En pratique, c'est le risque de non-remboursement de ses dettes par un emprunteur défaillant, il assimile au degré d'incertitude qui pèse sur l'aptitude d'un

⁴⁵ Sylvie DE COUSSERGUES « gestion de la banque » 2eme édition enrichie et mise à jour page 182

emprunteur à effectuer le service prévu de la dette, c'est-à-dire l'incertitude des pertes pouvant être générées par un crédit à un créancier financier ⁴⁶

En outre, Le risque de crédit ou de contrepartie est défini comme :

Le pourcentage de chances pour qu'un débiteur ou l'émetteur d'un moyen de paiement soit dans l'impossibilité de payer l'intérêt dû ou de rembourser le principal selon les termes spécifiés dans la convention de crédit- est inhérent à l'activité bancaire. Qui dit risque de crédit dit que les versements peuvent être retardés ou même ne pas avoir lieu du tout en fin de compte, ce qui peut alors engendrer des problèmes de flux de trésorerie et avoir un impact sur la liquidité de la banque.

3.2.La typologie des risques liés aux crédits d'investissement :

Comme nous l'avons précédemment vu le risque c'est une sorte de menaces courus par le banquier dû à plusieurs facteurs, c'est ainsi que la menace prends plusieurs formes qu'on va citer dans le présent point.

3.2.1. Le risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie, risque de crédit ou encore de signature, c'est le premier risque majeur auquel est confronté un établissement financier, c'est un risque lié à la défaillance d'un débiteur sur lequel le créancier détient une créance ou un engagement.

Selon Sylvie de COUSSERGUES, le risque de contrepartie correspond à : « la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu »⁴⁷

Ou encore, selon le code bancaire algérien : règlement n° 02-03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers « on entend par le risque crédit: le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou des contreparties considérées comme un même bénéficiaire»

3.2.2. Le risque de solvabilité :

Le risque de solvabilité, appelé aussi le risque « d'insolvabilité », occupe un rôle important, car il concerne la survie même de la banque, et qui est dû à la manifestation d'un ou de plusieurs risques examinés ci-dessus .

3.2.3. Le risque de liquidité :

Le risque de liquidité de financement ou précisément d'absence de liquidité correspond à l'incapacité d'une institution financière à faire face à ses engagements à temps, ce risque est

⁴⁶ Cécile KHAROUBI et Philipe Thomas, « analyse du risque de crédit »,2^e, Edition18, rue la Fayette, 2016, P24.

⁴⁷ Sylvie de COUSSERGUE : « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie » 4^{ème} Ed DUNOD.2005. P105.

souvent la conséquence des retraits massifs exécutés par sa clientèle qui la conduisent au fait d'insuffisance d'actif liquide, d'où la naissance du risque de liquidité.

La liquidité est différente de la solvabilité. Une banque ou une entreprise solvable (avec des capitaux propres positifs) peut faire faillite pour des problèmes de liquidité.

Donc on constate que le risque de liquidité peut trouver son origine à partir des faibles liquidités dont dispose la banque, autrement dit les actifs liquides dont dispose une banque ou une institution financière sont insuffisants pour faire face à des besoins inattendus.

3.2.4. Le risque d'immobilisation:

L'origine de ce risque est due au non remboursement des échéances à la date prévue par les emprunteurs. De plus, l'acte de transformation des ressources à vue (dépôts) par le banquier en emplois à terme (crédit) génère des risques d'immobilisation des fonds qui mettent la situation de trésorerie en difficulté.⁴⁸

Donc on peut dire que ce risque apparaît à partir de l'incapacité de la banque de transformer sous forme de liquidité son portefeuille de créances en vue d'assurer son équilibre de trésorerie et faire face aux demandes de retraits de fonds de ses déposants et aux demandes de financement de sa clientèle.⁴⁹

Dans ce cas, la banque se retrouve forcée de recourir au marché interbancaire moyennant le paiement d'un intérêt plus fort. Sinon, le recours au découvert de la banque centrale à un taux très élevé dit -taux d'enfer- ; ce qui alourdit le compte de résultat et aggrave la situation de la banque.⁵⁰

3.2.5. Le risque de taux :

C'est le risque que les taux de crédit évoluent défavorablement. C'est-à-dire un emprunteur à taux variable subit un risque de taux lorsque les taux augmentent car ce dernier devra payer et subir des frais financiers supplémentaires engendrés par cette augmentation.

À l'inverse, un prêteur subit un risque lorsque les taux baissent car ainsi ses revenus sont également susceptibles de baisser.

⁴⁸CALVET.H « méthodologie de l'analyse financière des établissements de crédit », 2^{ème} Edition, Economica, Paris. 2002 P 121

⁴⁹TAHAR.H.S « Les risques de l'entreprise et de la banque », Edition Dahlab, Alger.2007.P.75.

⁵⁰Idem

Ou par ailleurs

« Le risque de taux est pour une banque le risque de fluctuation de son résultat futur du fait de la variation des taux de marché. »⁵¹

3.2.6. Le risque de change :

Le risque de change provient des opérations conclues dans une devise différente de la devise de comptabilisation de la banque (opération avec la clientèle, résultat des entités à l'étranger et investissement des fonds propres en devise).

Il met en jeu des montants très important (capital et intérêt) car les cours de change sont très volatils.⁵²

Alors il peut être défini clairement et brièvement comme un risque provenant de l'évolution du cours de la devise par rapport à la monnaie nationale signifiant qu'à une hausse de cours nous obtiendrons un profit de change ainsi qu'une baisse de cours signifie une perte.

3.3. Les moyens de prévention et couverture de ces risques :

Afin de surveiller et limiter les risques susceptible de mettre la liquidité et voir même l'existence d'une banque en péril, le banquier, en fonction de la politique de son établissement, compte sur certaines méthodes de prévention de risque et de garantie comme outils de couverture contre perte en cas de défaillance d'un client et qu'il ne pourra pas honorer ses engagements, ce sont de diverses méthodes que nous allons citer juste ci-dessous :

3.3.1. La surveillance continue de l'emprunteur:

Pour limiter le risque de contrepartie, les institutions bancaires et tout établissement de prêt ont intérêt à prêter uniquement aux débiteurs de qualité. Cette méthode permet de réduire le risque de crédit sur un portefeuille en éloignant le maximum de clients susceptibles d'être en défaut de paiement. En revanche cela n'est pas toujours évident car la situation d'un demandeur de prêt est non constante et peut évoluer à tout moment et modifier la capacité du client.

Les établissements de crédits doivent surveiller l'intégralité des revenus du client, ce qui permettra de vérifier l'adéquation entre les entrées et les sorties d'argent de l'emprunteur et le remboursement de son emprunt afin que les échéances soient respectées. Ainsi que les banques peuvent consulter l'historique bancaire du client de remboursement de crédits dans le but d'identifier ses antécédents et savoir s'il n'a pas rencontré d'incident et causer de risque auparavant.

⁵¹ Hervé ALEXANDRE, « banque et intermédiation financière » 2^e, édition, economica, 49 rue Héricart paris, 2013, p 311.

⁵² Idem, p307

3.3.2. La diversification et partage des risques :

Selon les ratios de Bâle les banques ont l'obligation de diversifier leurs crédits. Il est jugé très délicat et dangereux pour une banque de s'axer sur des engagements envers un même bénéficiaire ou plusieurs emprunteurs comportant les mêmes caractéristiques, cela s'agit du risque de concentration c'est pour cette raison que les banques font l'usage du partage des risques sur plusieurs emprunteur dont des caractéristiques différents dans un seul but c'est d'affaiblir et de réduire le risque de non remboursement, comme elles ont aussi la possibilité de réduire le risque de contrepartie en partageant des crédits avec des confrères, ce que l'on appelle **de notion de cofinancement** qui s'agit d'union de plusieurs établissements de crédit pour financement d'un tiers, l'alliance qui pourra aboutir à un **pool bancaire** abordé dans le chapitre précédent qui peut être défini comme : « un ensemble de banque se réunissant pour financer tout ou partie d'un investissement important »⁵³.

3.3.3. Les garanties :

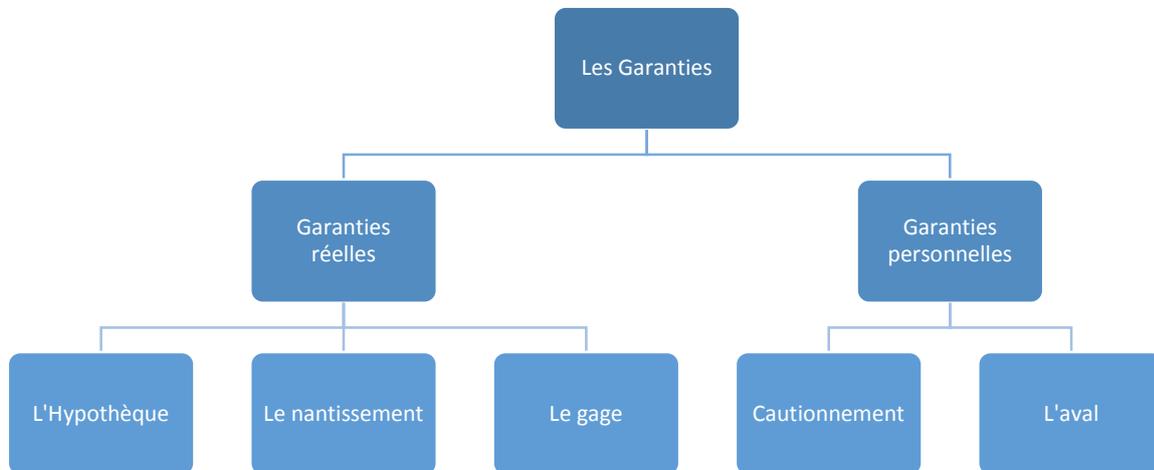
Si l'activité principale d'une banque est d'octroyer des prêts à ses demandeurs, le remboursement de ces derniers aussi est un élément inhérent de cette activité et pour se garantir et s'assurer de ne pas courir aucun risque de non remboursement mettant leur entité en péril, ces institutions exigent des garanties de remboursement afin de s'assurer qu'elle aura des moyens de couverture de risques liés aux crédits et de toute événement négatives provenant de l'octroi de ces crédits susceptible à perturber sa stabilité financière ainsi qu'à éviter toute perte menaçante son existence sur le marché.

Selon l'optique juridique ces garanties sont distinguées en deux types :

- ❖ **Les garanties personnelles**
- ❖ **Les garanties réelles**

Qu'on verra sur cette partie qui suit.

⁵³<https://www.metaf.net/fr/edu/glossaire/pool-bancaire>

Figure 1 : les types de garantie

Source: établie par nous-mêmes à partir de la classification des garanties selon leur typologie.

3.3.3.1. Garanties personnelles

C'est l'engagement d'une ou plusieurs personnes (physiques ou morales) qui s'engagent à régler le créancier en cas de défaillance et de non satisfaction du débiteur à l'échéance.

D'autre part il existe deux formes de garanties personnelles se représentent ainsi :

➤ **Le cautionnement :**

Conformément au code civil Algérien, acte N664 le cautionnement c'est « un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation si le débiteur ne s'y satisfait pas lui-même».

Ou encore,

Un cautionnement est un contrat unilatéral qui correspond au fait que « la personne qui se rend caution d'une obligation se soumet envers le créancier à le satisfaire, si le débiteur ne la satisfait pas lui-même »⁵⁴, il existe deux formes de caution :

- **Le cautionnement simple :**
 - **Le cautionnement solidaire**
- **L'aval**

C'est une forme particulière de cautionnement donné sur un effet de commerce ou un billet à ordre, et qui engage l'avaliste (ou donneur d'aval) à exécuter l'engagement du débiteur principal en cas de défaillance de celui-ci. Et de payer tout ou partie de sa créance.

Contrairement au cautionnement, l'avaliste s'engage toujours solidairement. Donc, il ne bénéficie pas des droits de division ni de discussion en d'autres termes, l'aval est un cautionnement solidaire.

3.3.3.2.Garanties réelles :

La banque a parfois des difficultés de mettre en jeu les sûretés personnelles et c'est

Généralement dû à l'insolvabilité de la personne garante, ou à un vice de forme lors de la constitution des dites sûretés. Et pour éviter tout risque que de tels incidents se produisent, le banquier devra recueillir d'autres garanties plus rassurantes, qu'il pourra exécuter au cas où un débiteur ne pourra pas honorer ses engagements, il s'agit des sûretés réelles.

La garantie réelle c'est un contrat par lequel des biens meubles ou immeubles sont accordés par un débiteur à son créancier en gage de paiement de dette. En la saisissant et vendre de la part de la banque et pour couvrir sa dette non remboursé.

On distingue deux types de garanties réelles :

➤ **l'hypothèque :**

Conformément à l'article 2393 du code civil algérien « l'hypothèque est un droit réel sur les immeubles affectés à l'acquittement d'une obligation. Elle est de sa nature, indivisible et

⁵⁴Aynes L, le cautionnement, édition Dalloz 1997, p 10

subsiste en entier sur tous les immeubles affectés, sur chacun et sur chaque portion de ces immeubles. Elle les suit dans quelques mains qu'ils passent ».

- **l'hypothèque légale :**
- **L'hypothèque judiciaire :**
- **L'hypothèque conventionnelle**
- **le nantissement :**

D'après l'article 948 du code civil algérien : « Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cette objet en quelque mains qu'il passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang.»⁵⁵.

Le nantissement peut avoir lieu avec ou sans dépossession :

Dans le cas du nantissement avec dépossession, le débiteur est démuné du bien objet de la garantie.

Par contre, dans le cas du nantissement sans dépossession, le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité.

Il existe de diverses sortes de nantissement, nous citons les formes les plus répandus :

- Nantissement de l'outillage et de matériel
- Nantissement de fonds de commerce
- Nantissement ou gage sur véhicules
- Nantissement des actifs financiers
- **Le gage**

C'est une convention par laquelle un débiteur accorde à un créancier le droit de se faire payer par préférence à ses autres créanciers sur un ou plusieurs biens mobiliers corporels présents ou futurs. Il peut également porter sur des biens incorporels tels que le fonds de commerce ou encore sur des titres des parts sociales... Quant à son origine, le gage peut être conventionnel, légal ou judiciaire.

Contrairement à l'hypothèque la notion de gage est réservée aux meubles corporels. Un gage nécessite un acte écrit, qui sera opposables aux tiers (publicité).

⁵⁵Article 948 du code civil algérien.

Il devra également préciser la désignation de la dette, la quantité gagée, l'espace et la nature du gage. Il est à noter qu'il est désormais possible de gager un stock, mais qu'en tout état de cause, il est impossible de gager le bien d'autrui.

L'avantage d'un gage c'est la simplicité de sa constitution, étant donné que le contrat n'a pas besoin de beaucoup de formalités. De plus, il peut être bénéfique pour la banque dans le cas où la valeur du bien gagé excède le montant de la dette redevable

Conclusion :

Selon ce que comporte ce chapitre on constate qu'une analyse préalable de dossier est nécessaire et considéré comme outils d'évaluation qui pourra aider un banquier d'émettre une décision de refuser ou d'octroyer un crédit de financement d'un investissement en se basant sur les données et informations collectées de l'étude de faisabilité qui se compose de deux étapes principales, tout d'abord une étude technico-économique et puis en analyse financière, ensuite nous avons ainsi exposé les différents risques liés aux crédits et leurs différents moyen de recouvrement.

La méthode d'analyse est multiple et varies selon le cas, mais sur ce chapitre nous avons essayé de généraliser et de passer par les concepts de base qu'un analyste peut pas négliger.

*Chapitre 03 : Etude et analyse d'un projet
d'investissement financé par la BADR, agence Bejaia*

« L'idée de l'expérience ne remplace nullement l'expérience »⁵⁶ ou encore l'expérience fait la différence sous cette conviction que nous nous sommes pas contenté à présenter et exposer théoriquement, afin de mieux comprendre le fait ainsi de l'expliquer l'étude d'un dossier de financement d'un projet d'investissement par la BADR.

Notre cas pratique fait l'objet d'un cas de demande de financement d'un projet d'investissement sollicité de la part d'un client au sein de la banque Algérienne du développement rurale, quant à l'organisation de ce chapitre on l'a partagé en deux sections où nous allons présenter dans un premier temps l'agence BADR de Bejaia et ensuite nous allons passer à l'étude de la viabilité et de la rentabilité du projet d'investissement par la BADR.

Section 01 : présentation de l'agence BADR Bejaia :

L'objet de cette section est de présenter l'agence BADR de Bejaia où nous avons eu l'opportunité de pratiquer ce dont nous avons préalablement présenté théoriquement dans les précédentes parties.

Dans un premier temps nous commençons par présenter l'organisme d'accueil de manière générale jusqu'en arrivant à la présentation approfondie d'agence où nous avons été accueilli et encadré afin de mener une expérience d'études selon les normes exigées avec un personnel expérimenté.

1.1 Historique et évolution de la banque :

La banque d'agriculture et de développement rurale (BADR) créée le 13 mars 1982, par le décret n 82-106 sous la forme juridique de société par actions, depuis 1990 son capital social connaît une considérable augmentation et atteint le seuil des 33 milliards de Dinar.

Née d'une volonté politique dans une nécessité économique dont le même but est de restaurer et développer le secteur agricole et la promotion du monde rural.

Constituée initialement de 140 agences cédées par la BNA son réseau s'est étendu et compte actuellement plus de 300 agences et 39 directions régionales selon les derniers recensements nationaux. La densité de son réseau et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national.

Conformément à la loi du 14 avril 1990, relative à la loi de la monnaie et de crédit (LMC), la BADR devient une personne morale effectuant les opérations d'octroi des crédits, ainsi à la disposition de la clientèle les moyens de paiement de gestion.

De cela on peut déduire que la BADR a évolué au fil du temps notamment depuis la promulgation de la loi 90/10 est devenu d'un établissement à vocation agricole au temps de sa

⁵⁶ Alain, "www.abc-citations.com", consulté le 16 /06/2022.

création à une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activité.

1.2 Les missions et objectifs de la BADR

❖ Les missions

- le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie.
- L'ouverture de comptes a toutes les personnes faisant la demande
- La réception des dépôts à vue à terme
- La participation à la collecte de l'épargne
- La contribution au développement du secteur agricole
- L'assurance de la promotion des activités agricole, agro-alimentaires, agro-industrielle et artisanales.
- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées
- La contribution au développement du secteur.

❖ Les objectifs

- L'augmentation des ressources aux meilleurs couts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devise.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités concernant.
- L'extension et redéploiement de son réseau
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptible de répondre à leurs besoins.
- L'adaptions d'une gestion dynamique en matière de recouvrement
- Le redéveloppement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

1.3 Les produit de la BADR

Les produits présentés par la banque agricole de développement rural (BADR) sont les suivants:⁵⁷

1.3.1 Le livret épargne

C'est un placement qui permet aux clients de retirer de l'argent à tout instant, sur le territoire national, il rapporte un intérêt calculé à la fin de chaque période, ce livret permet de suivre le mouvement de compte client, par l'enregistrement de toutes les opérations effectuées par le client sur son livret.

⁵⁷ Document interne de la BADR

1.3.2 Le livret d'épargne junior

Il concerne les jeunes de moins 19 ans, il est ouvert par leurs représentants légaux, le dépôt initial minimum est de 5000 DA, l'alimentation du livret peut être effectuée soit par des dépôts de numéraires, par virement spontané ou par virements automatiques et réguliers, lorsque le titulaire de livret d'épargne junior atteint sa majorité, il peut bénéficier d'un prêt bancaire pouvant atteindre les 2.000.000 DA si son livret a une ancienneté de plus de 5 ans.

1.3.3 Le bon de caisse

C'est un placement à terme rémunéré, destiné aux personnes morales et physiques, il peut être anonyme, on porteur ou nominatif.

1.3.4 Carte interbancaire

C'est un retrait interbancaire qui permet au titulaire d'effectuer des opérations de retraits auprès des distributeurs automatiques des billets intégrer au réseau interbancaire situé sur tout le territoire national.

1.3.5 Investissement pêche

Il permet aux professionnels de la pêche et aux promoteurs d'investissement d'obtenir un crédit spécifique, les secteurs financés par cette nouvelle gamme sont les suivants : la pêche, l'aquaculture et les activités d'annexes.

1.3.6 Investissement santé

C'est un crédit destiné à financer le secteur de la santé, les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Avoir un diplôme dans la spécialité ;
- Avoir une autorisation d'exercice délivrée par l'autorité de tutelle ;
- Avoir un cabinet en propriété ou un bail de location dont la durée doit être supérieure à la durée du prêt ;
- Présenter une situation financière.

1.3.7 Investissement VAN

Il donne aux commerçants, petites industries et artisans une possibilité d'avoir un crédit véhicule utilitaire. D'ailleurs c'est celui de notre cas étudié.

1.4 Présentation de l'agence BADR de Bejaia (369) :

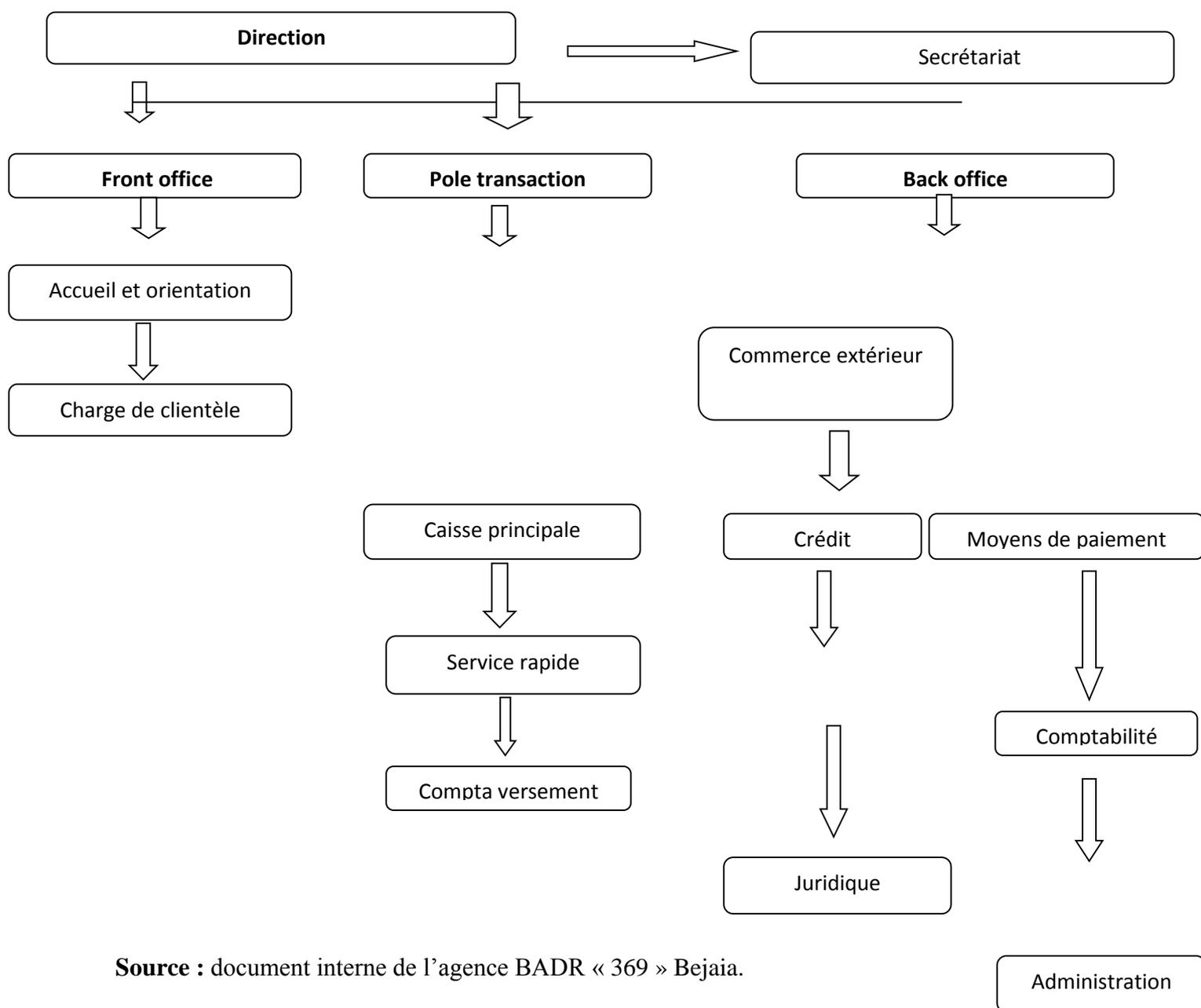
La willaya de Bejaia est dotée d'une succursale BADR et de dix (10) agences, parmi lesquelles l'agence de EL KSEUR (code 369) nouvellement créée en 2019 qui est sise à RUE MARKHOUF A / AZIZ, commune de EL KSEUR willaya de Bejaia.

L'agence est la structure de base d'exploitation, de traitement et de suivi des différentes opérations de banque, de dépôts et de crédit. Elle constitue en elle-même un fonds de commerce dont elle assure le développement en fonction des orientations qui lui sont données. Afin de traiter l'ensemble de ces opérations, et pour accomplir convenablement ses missions et répondre au mieux à ses engagements, l'agence 369 de EL-kseur s'est dotée d'un modèle d'organisation spécifique qu'on va schématiser ci-dessous.

1.4.1 L'organigramme de l'agence :

Figures N°02 : schéma de l'organigramme de la BADR 369 Bejaia

➤ **Direction des ressources humaines**



Source : document interne de l'agence BADR « 369 » Bejaia.

Cet organigramme montre en partie l'organisation du travail dans l'agence, il précise d'avantage la répartition des taches affectées au personnel.

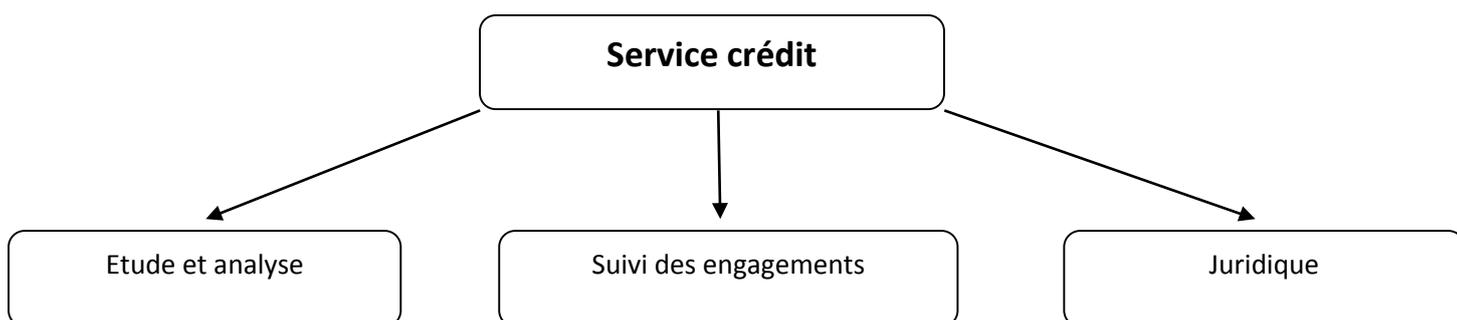
1.5 L'organisation et le rôle du service crédit :

Comme il se présente sur l'organigramme, l'agence est constitué de différents services y compris le service des crédits Qui effectue toutes les opérations qui concernent la fonction crédit et les engagements. Ce dernier représente la cellule de base de toutes les agences, du fait qu'il est chargé de faire fructifier les ressource de la banque par l'octroi de crédit bancaires.

1.5.1 L'organisation du service crédit

Dans le but d'assurer une bonne prise en charge des demandes de crédit formulées par des clients ainsi qu'un suivi correct des dossiers de crédits, ce service est organisé de la manière suivante qu'on va présenter sous un schéma ci-dessous ensuite expliquer :

Schéma N°2 : schéma d'organisation du service crédit :



Source : revue de la BADR

❖ La cellule d'étude et d'analyse

Cette cellule est composée de chargés d'étude. Leurs taches se résument à la réception, la vérification du dossier de crédits, l'étude et le montage de ces dossiers.

❖ **La cellule de suivi des engagements**

Composée également de chargés d'étude qui ont pour mission le suivi et la gestion des dossiers de crédits et le recouvrement des créances.

❖ **La cellule juridique**

Elle est l'interlocutrice des différents services d'exploitation et d'administration ; elle est

Chargée de tous les problèmes d'ordre juridique, du suivi des règlements des opérations faisant l'objet du contentieux, et des recouvrements des créances litigieuses et contentieuses.

1.5.2 Le rôle du service crédit :

Le service crédit revêt une grande importance dans l'agence. Il représente la base même du métier du banquier grâce à sa grande participation pour la formation des différents produits de la banque matérialisés par les engagements donnés et générateurs d'inserts ; le service crédit remplit plusieurs fonctions dont:

- La réception des demandes de crédit formulées par les clients;
- La vérification de la constitution du dossier de crédit;
- L'étude et analyse du dossier de crédit ;
- La préparation des dossiers de crédit pour les soumettre au comité de crédit de l'agence pour la décision;
- Le suivi de l'utilisation et du remboursement des crédits;
- Le recueil des garanties exigé pour la mise en place des crédits;
- La confection et la transmission des dossiers conservés par le contrôle a posteriori à la banque d'Algérie;
- Le suivi de la réalisation physique des projets d'investissements financés;
- L'élaboration des statistiques relatives aux crédits octroyés.

Section02 : étude de la viabilité et de la rentabilité d'un projet d'investissement chez la BADR Bejaia

Mener une étude de faisabilité consiste à analyser la viabilité et les implications économiques et organisationnelles d'un projet.

2.1 Étude de viabilité du projet d'investissement chez la BADR Bejaia:

La BADR effectue une étude de viabilité de projet avant de passer à celle de la rentabilité en s'assurant de la qualité morale du client et de l'historique de ses mouvements de fonds.

2.1.1 Présentation du promoteur

Nom ou raison sociale : SARL LE LION DU CAP

Nom du gérant : X

Date et lieu de naissance : X/X/X à BEJAIA

Registre de commerce N° : ...

2.1.2 Présentation détaillée du projet :

2.1.2.1 Présentation du projet

Le projet en question consiste en l'acquisition d'un véhicule utilitaire VU CADDY FOURGON1.6TDI pour le développement des moyens d'exploitation de la SARL et permettre son extension dans un marché qui nécessite la possession de son propre outil de travail et de déplacement.

2.1.2.2 Branche d'activité : station de service, kiosque multiservice et fast-food

2.1.2.3 Localisation et implantation :

Le projet est situé dans la commune d'Aokas W BEJAIA

2.1.2.4 Niveau d'avancement du projet

- Consultation pour acquisition de nouveau matériel ;
- Etude technico-économique prête.

2.1.2.5 Analyse du marché

Le demandeur sur le marché d'activité visé par l'entreprise ne cesse d'augmenter en raison d'un côté de la croissance économique que connaît notre pays et de l'autre côté le rôle très positif que jouera le matériel dans le développement des moyens d'exploitation de l'entreprise.

2.1.3 Besoin du projet en ressources :

2.1.3.1 Les ressources humaines :

Nous projetons de créer un (01) nouveau poste d'emploi en plus de ceux existants

2.1.3.2 Les ressources matérielles :

Tableau n°10 : Tableau de ressources matérielles

Quantité	Désignation
1	VU CADDY FOURGON 1.6TDI 102 CH

Source : établie à partir des données de la banque / BADR

Selon les données ci-dessus le projet ne rencontrera pas de difficultés une fois réalisé, le projet est viable.

2.2 Etude de rentabilité du projet d'investissement :

L'objectif de l'étude de rentabilité est de veiller à ce que le projet soit rentable et qu'il représente la meilleure opportunité d'investissement potentielle, et que les conditions de crédit proposées n'ont aucune incidence sur la rentabilité du projet et par conséquent sur le remboursement de l'emprunt bancaire. Cette analyse permet de s'assurer de la rentabilité du projet, avant financement et après financement.

2.2.1. Etude de la rentabilité du projet avant financement :

L'analyse des flux de trésorerie avant le financement sert à la détermination de la rentabilité propre du projet par :

- L'élaboration de l'échéancier d'investissement.
- L'élaboration de l'échéancier d'amortissement.
- L'estimation de la valeur résiduelle des investissements (VRI).
- L'élaboration du bilan prévisionnel
- La détermination du besoin en fonds de roulement (BFR).
- L'élaboration d'évolution du chiffre d'affaire.
- L'élaboration du tableau d'évolution des charges d'exploitation
- Elaboration du tableau frais du personnel et l'évolution des frais du personnel.
- L'élaboration du tableau des comptes de résultats prévisionnels (TCR).
- Elaboration du tableau de l'autofinancement(CAF).
- L'élaboration du tableau Emplois / Ressources(E/R).
- Déterminations des critères de l'évaluation de la rentabilité avant financement (la VAN, IP, DRI et TRI).

2.2.1.1. Tableau de l'échéancier de l'investissement :

Celui-ci est élaboré en fonction de la durée de réalisation de projet, dans notre cas, la réalisation du projet est immédiate, il s'agit d'une l'acquisition du matériel roulant disponible chez le concessionnaire automobile.

Tableau n 11 : échancier de l'investissement (unité en DA)

Désignation	1
Matériel roulant (fourgon CADDY)	2800000
Total	2800000

Source : tableau effectué par nous même à partir des données de la banque BADR

2.2.1.2. Tableau des amortissements :

L'étude de la rentabilité se fasse sur cinq (05) ans, comme le montre le tableau ci-dessous

Tableau n 12 : échancier d'amortissement (unité en DA)

Désignation	Valeur brute	Durée	Taux	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
Matériel roulant	2800000	5 ans	20%	560000	560000	560000	560000	560000
Total	2800000			560000	560000	560000	560000	560000
Amorti cumul				560000	1120000	1680000	2240000	2800000
Investissement nets	2800000			2240000	1680000	1120000	560000	0

Source : tableau établie à partir des données de la banque (BADR)

- Le matériel roulant est amortissable sur 5ans soit : $100/5= 20\%$
- Les taux d'amortissement appliqués sont ceux de la durée de vie fiscale. La technique prévue pour l'élaboration de l'échancier d'amortissement constant (linéaire).

2.2.1.3 L'estimation de la valeur résiduelle:

Le matériel roulant est totalement amorti après 5 ans.

A partir des estimations des prix sur le marché, on peut déduire que la VRI.

VRI= 1500000 da

2.2.1.4 Bilan prévisionnels :

Tableau n 13 : bilan prévisionnels (unité en DA)

Désignation	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
Actif					
Actif immobilisé non courant					
Immobilisations corporelles	2800000	2800000	2800000	2800000	2800000
Immobilisations brutes	2800000	2800000	2800000	2800000	2800000
Amortissement	560000	1120000	1680000	2240000	2800000
Immobilisations nettes	2240000	1680000	1120000	560000	0
Total actif non courant	2240000	1680000	1120000	560000	0
Stocks et encours	0	0	0	0	0
Créances sur clients	3677487	4887270	5568193	629113	7077574
Disponibilité	26356744	50138946	55350280	61104798	67440311
Total actif courant	30034231	55026216	60918473	67395911	74517885
Total actif général	32274231	56706216	62038473	67955911	74517885
Passif					

Fond d'exploitation	3276000	3276000	3276000	3276000	3276000
Report à nouveau	0	21854231	24305585	27008248	29987759
Total capitaux propres	3276000	25130231	27581585	30284248	33263759
Emprunt bancaire	1960000	1568000	1176000	784000	392000
Total passif non courant	1960000	1568000	1176000	784000	392000
Impôt	5184000	5702400	6272640	6899904	7589894
Autres dettes					
Total passif courant	5184000	5702400	6272640	6899904	7589894
Résultat	21854231	24305585	27008248	29987759	33272231
Total passif général	32274231	56706216	62038473	67955911	74517885

Source : les données de la banque (BADR)

Commentaire :

On remarque que le total du bilan prévisionnel (l'actif et le passif) est en augmentation durant toutes les 5 années.

2.2.1.5 La détermination en fond de roulement (BFR) :

Le besoin en fond de roulement représente un fond de démarrage, dans notre cas le BFR se calcul on suivant cette formule :

BFR= actif circulant – passif circulant

Tableau n14 : détermination du BFR (unité en DA)

Rubriques	0	1	2	3	4	5
BFR		-150613	-815130	-7044447	-608791	-512320
ΔBFR	-1506516	691383	13064	621855	1134175	

Source : établie par nous-mêmes à partir des données de la banque

Le BFR est en augmentation au long de ces 5 années.

Plus l'activité de l'entreprise est importante plus son besoin en fond de roulement est important.

2.2.1.6 Élaboration du tableau de l'évolution du chiffre d'affaire (CA) :

Le chiffre d'affaire prévisionnel est calculé comme suit :

On prévoit une recette journalière de 720000DA/jour, le nombre de jour retenu par mois est de 30 jours.

Nous avons projeté une évolution de 10% du chiffre d'affaires annuellement.

Tableau n 15 : évolution du chiffre d'affaire (unité en DA)

Vente de prestation de service	Montant
1ère année	259200000
2ème année	285120000
3ème année	313632000
4ème année	344995200
5ème année	379494720

Source : établie à partir des données de la banque / BADR

Commentaire :

On remarque que le chiffre d'affaire de cette entreprise augmente chaque année, et cela veut dire que l'entreprise est en situation de croissance.

2.2.1.7 Évolution des charges d'exploitations :

Elle englobe l'ensemble des charges qui ont trait au cycle d'exploitation.

- **Matières et fournitures consommées** : elle représente essentiellement les achats de carburants des huiles et des pneus estimés à 80% du chiffre d'affaire.
- **Les services** : ils sont estimés à 5% du chiffre d'affaire et représentent essentiellement les entretiens et réparations ainsi que les frais d'électricité et primes d'assurances.
- **Les impôts et taxes** : l'entreprise aura à supporter la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) dont le taux est de 02% du chiffre d'affaire, applicable dès la première année.

Tableau n16 : tableau des charges d'exploitation (unité en DA)

Années	M.F Consommables	Services	Impôts et taxes	Total
1ère année	207360000	12960000	5184000	225504000
2ème année	228096000	14256000	5702400	248054400
3ème année	250905600	15681600	6272640	272859840
4ème année	275996160	17249760	6899904	300145824
5ème année	303595776	18974736	7589894.4	330160406.4

Source : établie à partir des données de la banque

2.2.1.8 Frais du personnel :

En plus des postes existant, un poste de chauffeur sera créé

Tableau n 17 : frais du personnel (unité en DA).

Poste	Nombre	Salaire mensuel	Total annuel
Employés	14	20000	3360000
Administratifs	0	0	0
Total	14	20000	3360000

Source : réalisé à partir des données de la BADR

Tableau n 18 : l'évolution des frais du personnel (unité en DA)

Année	Salaire de poste	Charges soc patronales 26%	Total frais du personnel
1ère année	3360000	873600	4233600
2ème année	3528000	917280	4445280
3ème année	3704400	963144	4667544
4ème année	3889620	011301.2	4900921
5ème année	4084101	1061899.26	5145967.26

Source : établi à partir des données de la BADR

2.2.1.9. Le compte de résultat prévisionnel :

Tableau n 19 : compte de résultat prévisionnel (unité en DA)

Désignation	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
Chiffre d'affaire	259200000	285120000	313632000	344995200	379494720
Matières et fournitures consommées	207360000	228096000	250905600	275996160	303595776
Service	12960000	14256000	15681600	17249760	18974736
Valeur ajoutée	38880000	42768000	47044800	51749280	56924208
Frais de personnel	4233600	4445280	4667544	4900921	5145967
Impôts et taxes	5184000	5702400	6272640	6899904	7585894
Frais financiers	520282	494626	468969	443313	417656
Frais de dédouanement	0				
Dotations aux amortissements	560000	560000	560000	560000	560000
Total des charges	10497882	11202306	11969153	12804138	13713518
Résultat d'exploitation	28382118	31565694	35075647	38945142	43210690
IBS	6527887	7260110	8067399	8957383	9938459
Résultat net	21854231	24305585	27008248	29987759	33272231

Source : réalisé à partir des données de la banque

- Les résultats nets dégagés par l'entreprise sont positives durant 5 ans, cela veut dire que l'entreprise réalise des profits.
- L'entreprise est bien positionner financièrement.

2.2.1.10 Déterminations de la capacité d'autofinancement (CAF) :

La capacité d'autofinancement est l'autofinancement maximal dont peut disposer une entreprise. On calcul la CAF à partir du résultat net de l'exercice suivant la formule ci-dessous :

CAF= résultat net + amortissement

Tableau n 20 : calcul de la CAF (unité en DA)

Rubriques	1	2	3	4	5
Résultat net	21854231	24305585	27008248	29987759	33272231
Amortissement	560000	560000	560000	560000	56000
CAF	22414231	24865585	27568248	30547759	33832231

Source : établi par nous à partir des données de la BADR

- On remarque que la capacité d'autofinancement de l'entreprise est en augmentation chaque année, donc elle est bien situé financièrement ainsi que économiquement.
- L'entreprise a le pouvoir de couvrir ses dépenses à venir.

2.2.1.11 Détermination du tableau emplois/ ressources avant financement :

Ce tableau récapitule les flux de trésorerie générés par le projet d'investissement

Tableau n 21 : tableau emplois / ressources avant financement (unité en DA)

	0	1	2	3	4	5
Ressource :						
- CAF		22414231	24865585	27568248	30547759	33832231
- VRI						1500000
- Récupération BFR						-512320
∑ressources (1)		22414231	24868885	27568248	30547759	34819911
Emplois :						
- Investissement	2800000					
- Δ BFR	- 1506513					
∑ emplois (2)	1293487	691383	13064	621855	1134175	
Cash-flow (1)-(2)	1293487	21722848	24852521	26946393	29413584	34819911
Cash- actualisés (9.65%)	1293487	11054884.48	6436434.292	3551509.456	1972866.63	1188542.958
Cash-flow cumulés		11054884.48	174491318.7 7	21042828.23	23015694.8 6	24204237.82

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la BADR

- Dans notre cas, on remarque que les cash-flows avant financement sont positifs et ils augmentent d'une année à une autre.

- Dans ce cas on déduit que le projet est rentable.

2.2.1.12 Déterminations des critères de l'évaluation de la rentabilité avant financement :

C'est les critères utilisés dans l'évaluation de la rentabilité de projet d'investissement tel que la valeur actuel net, l'indice de profitabilité, délai de récupération de capitale investi, et le taux de rentabilité interne.

- **La valeur actuelle nette(VAN) :** La valeur actuelle nette mesure le bénéfice absolu susceptible d'être tiré d'un projet d'investissement.

VAN = la somme des cash-flows actualisés – I₀

$$\text{VAN} = 24204237.82 - 1293487 = 22910750.82 \text{ DA}$$

Commentaire :

La VAN>0, elle est positive de 22910750.82 DA, ce qui veut dire que l'entreprise verse 1293487 DA et recevra en contrepartie 24204237.82 DA, donc le projet est rentable.

- **L'indice de profitabilité (IP) :**

Il se calcul on suivant cette formule :

IP = la somme des cash- flow actualisés / I₀

$$\text{IP} = 24204237.82 / 1293487 = 18.7 \text{ DA}$$

Commentaire :

$IP > 1$, cela veut dire qu'il y a une création de valeur, donc pour chaque 1DA investi génère 17.7 DA de profit, donc le projet est rentable.

• **Délais de récupération de l'investissement(DRI) :**

Le DRI constitue la durée nécessaire de la somme investi.

On a :

- la somme des cash-flows actualisés de la 1ère année est de 11054884.48 DA
- Cash-flow actualisé de l'année 0 est de 1293487 DA

On va calculer le DRI :

$$\begin{array}{l} 360\text{jours} \longrightarrow 11054884.48\text{DA} \\ X \longrightarrow \text{Jours } 1293487 \text{ DA} \end{array}$$

Donc : $X = 360 * 1293487 / 11054884.48 = 42.122$

Le DRI = 42 jours

Commentaire :

Le délai de récupération du capital est égal à 42.122 ce qui signifie que le capital investi peut être récupéré après 42 jours.

• **Calcul du taux de rentabilité interne(TRI) :**

Le TRI est le taux d'actualisation qui annule la valeur de la VAN.

Tableau n 22 : calcul du TRI (unité en DA)

	1	2	3	4	5	Total
Cash-flow	21722848	24852521	26946393	29413584	34819911	
Cash-flow actualisé (800%)	2413649.778	306821.2469	36963.50206	4483.09465	589.6782503	2762507.3
Cash-flow actualisé (1400%)	1448189.867	108811.2044	7984.116444	581.0090667	45.85338074	1565612.05
Cash-flow actualisé (1700%)	1206824.889	76705.31173	4620.437757	280.1934156	18.42744532	1288449.259

Source : établi par nous-mêmes

Total des cash-flows actualisés (1400%) – total des cash-flows actualisés (1700%)

1565612.05 – 1288449.259 = 277162.791DA

1565612.05 – 1293487 = 272125.05 DA

1700% – 1400% = 300%

300% \longrightarrow 277162.791 DA

TRI % \longleftarrow 272125.05 DA

Donc :

TRI = $272125.05 * 300 / 277162.791$

$$\text{TRI} = 294.54\%$$

$$1400\% + 294.54\% = 1694.54\% = 1694\%$$

Commentaire :

Le projet est rentable à des taux d'actualisation supérieur à 1694%.

2.2.1.13. La décision de la banque :

Après avoir établie l'étude de rentabilité avant financement de ce projet, on déduit que le projet est rentable (VAN = 22910750.82 DA, IP = 18.7DA, DRI = 42 jours, TRI = 294.54%), et l'entreprise est autonome financièrement vue que le ratio d'autonomie financière est inférieur à 1 (0.02 en 2017), pour cela la banque a décidé d'accorder le crédit sous condition d'apport de garanties (voir les annexes).

2.2.2 Etude de la rentabilité du projet d'investissement après financement :

L'étude de la rentabilité du projet après financement consiste à vérifier si le coût du financement n'affecte pas la rentabilité de celui-ci.

Tableau n°23 : structure du financement (unité en DA)

Emplois		Ressources de financement		
Désignation	Montant	Désignation	Taux	Montant
		Fonds propres	30%	840000
Vu caddy fourgon 1.6 TDI 102 CH	2800 000			
		Crédit bancaire	70%	1960000
Totaux	2800 000		100%	2800000

Source : établi à partir des données de la BADR

Commentaire :

La forme de crédit la plus adaptée à ce type de projet serait un crédit à moyen terme CMT pour l'acquisition d'un équipement d'une durée de 05 ans avec un taux d'intérêt appliqué de 05.50%, bien évidemment les frais d'assurance tout risque seront à la charge de l'entreprise.

Tableau N°24 : les frais financiers et tableau d'amortissement du crédit (unité en DA)

Année	Reste du capital	Principal	Intérêt	taxes	Annuité
1 ère année	1960 000	392 000	107 800	20482	520 282
2 ème année	1 568 000	392 000	86240	16385.60	494 625.60
3 ème année	1 176 000	392 000	64680	12 289.20	468 969.20
4 ème année	784 000	392 000	43 120	8 192.80	443 312.80
5 ème année	392 000	392 000	21 560	4 096.40	417 656.40

Source : établi à partir des données de la BADR

Le remboursement du crédit s'étalera sur une durée de 05 ans avec un taux d'intérêt de 05.50%. Ainsi les flux nets de trésorerie générés par le projet deviendront :

Tableau N°25 : tableau Emplois et ressource après financement (unité en DA)

Rubriques	0	1	2	3	4	5
<u>Ressources</u>						
CAF		22414231	24865585	27568248	30547759	338 322 31
VRI						1500 000
Récupération du BFR						-512 320
Emprunt						
Apport personnel	1960000					
	840 000					
Total de ressources	2800000	22414231	24865585	27568248	305 477 59	348 199 11
<u>Emplois</u>						
Investissement	2800000					
Δ BFR	-1506513	691383	13064	621855	113417	
Intérêt net (EI)		83006	66404.8	49803.6	33202.4	16601.2
Amortissement d'emprunt		392 000	392 000	392000	392 000	392 000
Total des emplois	1293487	1166389	471468.8	1063658.6	538619.4	408601.2
Cash-flow	1506513	21247842	24394116.2	26504589.4	30009139.6	34411309.8

Cash-flow actualisé (9.65)%	1506513	10813151.15	6317714.249	3493280.154	2012812.519	1174595.763
Cash-flow cumulé		10813151.15	17130865.4	20624145.55	22636957.71	23811553.48

Source : tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la banque.

Commentaire :

L'analyse des flux de trésorerie après financement a pour objectif de déterminer la rentabilité de l'investissement avec les conditions de financement.

La trésorerie reste positive, même si l'entreprise a eu d'autres charges, donc on déduit que cette situation est favorable et satisfaisante pour la banque.

Calcul de la VAN (après financement) :

$$\text{Van} = \text{la somme des cash-flows actualisés} - I_0$$

$$\text{VAN} = 23811553.48 - 1506513$$

$$\text{VAN} = 22305040.48 \text{ DA}$$

Commentaire:

La VAN > 0, elle est positive, ce qui veut dire que l'entreprise décaisse **1506513** DA et en contrepartie elle encaisse **22305040.48** DA, donc le projet est rentable.

L'étude de la rentabilité du projet d'investissement a dévoilé des résultats assez satisfaisants. Ces résultats en question attestent la rentabilité et de la solvabilité du projet.

- **La décision finale de la banque après le financement :**

Le projet est viable, le rendement est presque assuré, il n'y a pas de risques particuliers impliqués. Les risques sont communs à tous les projets et ils devraient être pris en considération.

La banque BADR s'est prononcée favorablement pour le financement du projet par un CMT d'un montant de 28000000 da d'un matériel roulant (fourgon caddy) pour une durée de 5 ans.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'étude présentée au cours de ce dernier chapitre est une synthèse de l'intégralité du travail réalisé au cours de l'étude du dossier que nous avons traité lors de notre stage pratique à la banque.

D'après les résultats obtenus par l'analyse de viabilité et de rentabilité ainsi que de tous les critères liés à l'évaluation et étude des dossier de financement de projet ce dernier est jugé avoir une rentabilité satisfaisante du fait qu'il génère des ressources suffisantes permettant de faire face aux dépenses.

Avant la prise de décision de financement d'un projet d'investissement le banquier devrait faire passer le dossier par plusieurs phases d'analyses afin que la décision soit bien prononcée, en commençant par une identification du promoteur et de l'activité de demandeur de crédit, à l'étude de viabilité du projet jusqu'en arrivant à la consultation des fichiers centraux de la banque d'Algérie pour détecter d'éventuels impayés tout ce processus qui permet de vérifier la rentabilité et solvabilité du projet.

Au terme de notre étude, selon les données recueillies nous avons abouti à une décision d'approuver la demande d'octroi d'un crédit de valeur de **2800 000 DA** d'une durée de **5 ans** en l'assurance d'une garantie de paiement. La BADR a suivi la forme basique de l'évaluation de projet d'investissement et a veillé à vérifier la solvabilité, la viabilité et la rentabilité du projet avant de participer à son financement.

Dans un environnement marqué par l'évolution et la compétition continue, les entreprises vieillissent toujours à atteindre le maximum de rentabilité à travers les meilleurs moyens fournis par le marché financier, notamment que la majorité optent pour les crédits bancaires.

Tout au long de ce travail qui est le fruit de notre passage au sein de notre lieu de stage, dont le principal objet est de répondre à la question : « **quel est le mécanisme qu'adopte une banque dans la prise de décision d'approbation ou de rejet d'une demande de financement d'un projet d'investissement ?** »,

Afin d'en arriver à une conclusion logique nous avons travaillé à la fois sur le plan théorique essayant de cerner les notions de base liées à notre thématique et ensuite de passer au niveau pratique et d'appliquer nos connaissances acquises afin d'apporter des réponses à notre problématique.

Le financement par crédit bancaire est reconnu comme une des plus courantes des modalités de financement des investissements qui est d'ailleurs le noyau de notre étude établi à la banque la BADR. Étant donné que notre travail porte sur la recherche du mécanisme qu'opte un banquier pour la prise de décision de financement, suite à ce que nous avons vu au cours du stage pratique nous déduisons que ce dernier compte sur l'étude de viabilité qui porte sur l'identification et l'étude du marché économique ainsi que celle d'étude de rentabilité qui s'intéresse aux richesses générées par le projet, comme méthode d'évaluation et d'identification de situation financière du

projet mais en restant vigilant et incertain de son avis concernant ses approbations, car le crédit bancaire comporte toujours des risque indissociés , à cet effet ce dernier exige une sureté en guise de garantie de remboursement pour le demandeur de crédit afin de se protéger des risques susceptibles à être engendré suite à l'octroi du crédit.

A travers l'étude d'un cas pratique existant au sein de Banque Algérienne du développement rural agence « 369 »Bejaia, dans le but de suivre de près le processus de financement d'un dossier de crédit d'investissement. Ce travail nous a permis d'appliquer sur le terrain ce dont nous avons connu théoriquement ainsi que de tirer des conclusions et de répondre à notre problématique et hypothèses fondées au départ de ce projets.

En effet selon les données et des critères obtenus lors d'évaluation de faisabilité et rentabilité de ce projet on déduit que ce dernier est viable et qu'il est générateur de richesse. Pour cela, la banque l'a jugé rentable et a pris la décision d'approbation d'octroi de crédit. Ainsi, l'entreprise a bénéficié d'un CMT de 70 % du montant de l'investissement de type équipement pour une durée de cinq ans, sous condition d'apporter des garanties de remboursement.

Ainsi nous finissons notre travail en souhaitant qu'il soit d'une grande utilité pour tous ceux qui auront à le consulter.

Bibliographie

1. A. HACHICHA, choix d'investissement et de financement, éd TUNIS, 2001.
2. ACHOURI, N ET HAMMOUDI, S, « le financement bancaire des investissements », cas de la banque BADR » mémoire de master, Université Abderrahmane mira de Bejaia, 2017.
3. Amazouz.D, Amour, A, étude et montage d'une demande de crédit « cas la BADR draa el mizan »mémoire de l'université mouloud Mammeri, tizi ouzou, 2018.
4. Amia.Nassira. « Gestion bancaire », université de Bejaia, 2021.
5. Article 948 du code civil algérien.
6. Article en ligne disponible sur : <https://www.boursedescredits.com/lexique-definition-credit-investissement-1334.php>.
7. ARZEKID, BOUGHANI, La mémoire de l'université Abderrahmane mira Bejaia.2019/2020 « financement d'un projet d'investissement »
8. AYAD, Naima. « Finances d'entreprise et risques », Université Abderrahmane Mira Bejaia, 2020.
9. AYAD, Naima. « Politiques financières d'entreprise », Université Abderrahmane Mira, Bejaia, 2019.
10. Aynes.L, le cautionnement, édition Dalloz 1997.
11. BAZET, J-l. /FAUCHER, p « Finance d'entreprise », éd Nathan, 2e édition, paris 2007.
12. BECHKIR A, MERZOUK N, « comptabilité générale approfondie » Edition pages bleues, Algérie, 2006
13. BELLAH M, Gestion financière, 2eme édition Economica, Paris 2004.
14. BERK J, DEMARZO P, finance entreprise, Edition Pearson education. Paris 2008.
15. BERNETOP, GREGORIO G, finance, edition Dunod, Paris 2007.
16. Bitout.R, rapport de stage « évaluation et financement de projet cas BADR », université de formation continue, centre de Bejaia, 2016.
17. BOUGHABA, A, Analyse et évaluation des projets, Edition Berti, Alger, 2005
18. CALVET.H « méthodologie de l'analyse financière des établissements de crédit », 2ème Edition, Economica, Paris. 2002 P 121
19. Cécile KHAROUBI et Philippe Thomas, « analyse du risque de crédit »,2e, Edition18, rue la Fayette, 2016.
20. CONSO.P, HAMICLI.F « gestion financière de l'entreprise », 9ème Édition, paris, 1
21. d'investissement : cas financement des projets agricoles par la BADR », université de Bejaia, 2021.
22. Debih.F, mémoire de fin d'étude «L'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement Cas du groupe ETRHB HADDAD : Réalisation d'une usine des tubes spiraux Bethioua Oran », école supérieur de commerce, 2014/2015.
23. Dictionnaire d'économie et de science sociale, Ed. Nathan, 7ème édition, paris, 2006.

24. dictionnaire des sciences économiques, 2eme édition, ARMAND COLIN, Paris 1995.
25. Djeloula.K, Sila.H, mémoire de fin d'étude « Le financement bancaire des projets ».
26. Documents interne de la banque BADR Bejaia.
27. Dov, O, « gestion financière de l'entreprise », éd Dunod, 3ème édition, paris2015
28. Gharbi. Kahina, L'HADJ.Dassyl mémoire de fin d'étude de l'université de Mouloud Mammeri « le projet d'un projet d'investissement par une banque étrangère, 2014/2015.
29. HADHBI, Faysal. « Cours analyse financière », Université Abderrahmane Mira, Bejaia, 2019.
30. Hamdi. K « évaluation de projet », école supérieur de banque.
31. Hervé ALEXANDRE, « banque et intermédiation financière » 2e, édition, Economica, 49 rue Héricart paris, 2013
32. <https://www.angem.dz/article/le-dispositif-du-micro-credit>
33. <https://www.angem.dz/article/les-conditions-d-eligibilite-au-micro-credit>
34. <https://www.budgetbanque.fr/banque/differents-types-banques>
35. <https://www.cnac.dz/p1/pr%C3%A9sentation.htm>
36. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/banque/7863>
37. <https://www.memoireonline.com>
38. <https://www.metaf.net/fr/edu/glossaire/pool-bancaire>
39. J.Barrau et J.deaya, « Gestion financière »édition Dunod, paris, 1991
40. l'Article 66 de l'ordonnance N° 03-11 relative à la monnaie et au crédit.
41. LASARY, K. « Evaluation et financement des projets », Alger. Imprimerie Essalem, 2000
42. Loi sur la monnaie et le crédit(LMC) 1990 et l'ordonnance sur la monnaie et le crédit (OMC) 2003.
43. LUC bernet.R : principe de technique bancaire ,25^{ème} édition, dunod, paris, 2008
44. MABUDU, JEXPERT-COMPTABLE DIPLOME, choix des investissements
45. MAKHLOUF.S, TOUAMI.F mémoire université Mouloud Mammeri « Financement bancaire des entreprises Cas : Crédit d'investissement au niveau de la CNEP / Banque, Tizi-Ouzou.2018/2019.
46. McCarthy, « les forces de la stratégie commerciale à adopter par l'entreprise moderne», 4P, thèse doctorat 3ème cycle définissant de l'université du Minnesota.
47. Menasri.D, Slimani.F, mémoire de fin d'étude « Le financement bancaire d'un crédit d'investissement, Cas de la BADR agence 361, Bejaia », 2020/2021.
48. Nouari.N, Sadiki.H. Choix des investissements et conditions d'octroi de crédit d'investissement, « cas de la banque CPA » mémoire, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, 2015.
49. Pascale RECROIX, « Finance d'entreprise, cours et applications corrigées », 11ème édition, 2021-2022, édition Gualino.
50. Patrice P, « Gestion financière de l'entreprise », ED. Economica, Paris.
51. Patrick PIGET, « Gestion Financière de l'Entreprise », édition Economica.
52. Philippe NARASSIGUIN « monnaie, banques et banque centrales dans la zone EURO» éd de Boeck, 1ère éd mars.

53. Robert HOUDAYER, « évaluation financière des projets, ingénierie de projet et décision d'investissement », 2^{ème} édition, édition Economica.
54. Serge P. Edouard A Collet C. Chris Dauw, « Vade-mecum du financement des PME », de Boeck et Larcier, bruxelles, 201
55. Sylvie de COUSSERGUE : « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie » 4^{ème} Ed DUNOD.2005.
56. Sylvie DE COUSSERGUES « gestion de la banque » 2^{eme} édition enrichie et mise à jour
57. TAHAR.H.S « Les risques de l'entreprise et de la banque », Edition Dahlab, Alger, 2007
58. Taverdet-Popiolek, N, Guide du choix de l'investissement, éd. D'organisation, Paris, 2006.
59. www.ansej.org.dz

Annexes

AUTOVAL

Agent Distributeur Agréé SOVAC

www.autoval.dz



FACTURE PROFORMA N° NA/ 118

Client: BADR BANQUE LOC SARL LION DU

CAP

Adresse: W.BEJAIA

BEJAIA LE :12/11/2018

MODE D'ACHAT: TTC

Désignation	Qté	Montant HT	TVA	Montant HT	Remise
VU CADDY FOURGON 1.6 TDI 102 CH	1	2 352 941,18	19%	2 352 941,18	
				Montant HT	2 352 941,18
				TVA 19%	447 058,82
				Remise	-
				Taxe VN	
				Total TTC	2 800 000,00

MADE IN BILADI

Veuillez adresser le chèque au nom de "SOVAC ALGERIE SPA "

Société Capitalisée par l'Etat Algérien. Siège Social: Algérie, Alger, Boulevard de la Liberté, ALGERIE 01027700
 Succursale Algérie: Algérie, Alger, Boulevard de la Liberté, ALGERIE 01027700
 Succursales: VU, Audi, Seat, Skoda

01- Plan de financement						
Emplois	Al'ouverture	1ère Année	2ème Année	3ème Année	4ème Année	5ème Année
I- Charges liées au programme						
* Equipements et Access						
* Matériel roulant	2 800 000					
* Fonds de roulement						
II- Charges hors programme						
* Augment Fds Roulement		24 850 231	24 473 585	30 172 248	30 323 759	36 604 231
* Échéance C.L.T		520 282	454 525	453 959	443 313	417 656
Total Emplois		25 370 513	24 928 110	30 626 197	30 767 072	37 021 888
Ressources						
* Capitaux Permanents	3 100 000					
* Emprunt bancaire à Long Terme	1 960 000					
* M.B.A		22 414 231	24 865 585	27 568 248	30 547 759	33 832 231
Total Ressources	5 060 000	22 414 231	24 865 585	27 568 248	30 547 759	33 832 231

C- Tableaux de synthèses

a- Tableau de Compte de Résultats prévisionnels

Désignation	1 ère année	2 ème année	3 ème année	4 ème année	5 ème année
Chiffre d'affaire	259 200 000	285 120 000	313 632 000	344 995 200	379 494 720
Matières et fournitures consommées	207 360 000	228 096 000	250 905 600	275 996 160	303 595 776
Service	12 960 000	14 256 000	15 681 600	17 249 760	18 974 736
VALEUR AJOUTEE	38 880 000	42 768 000	47 044 800	51 749 280	56 924 208
Frais de personnel	4 233 600	4 445 280	4 667 544	4 900 921	5 145 967
Impôts et Taxes	5 184 000	5 702 400	6 272 640	6 899 904	7 589 894
Frais financiers	520 282	494 626	468 969	443 313	417 656
Frais de dédouanement	0				
Dotations aux amortissements	560 000	560 000	560 000	560 000	560 000
Total des charges	10 497 882	11 202 306	11 969 153	12 804 138	13 713 518
Résultat d'exploitation	28 382 118	31 565 694	35 075 647	38 945 142	43 210 690
I.B.S	6 527 887	7 260 110	8 067 399	8 957 383	9 938 459
Résultat Net	21 854 231	24 305 585	27 008 248	29 987 759	33 272 231

b- Bilan prévisionnels:

Designation	1ère Année	2ème Année	3ème Année	4ème Année	5ème Année
ACTIF					
Actif immobilisé non courant					
Immobilisations corporelles	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Immobilisations brutes	2 800 000				
Amortissement	560 000	1 120 000	1 680 000	2 240 000	2 800 000
Immobilisations Nettes	2 240 000	1 680 000	1 120 000	560 000	0
Total Actif non courant	2 240 000	1 680 000	1 120 000	560 000	0
Stoks et Encours	0	0	0	0	0
Créances sur clients	3 677 487	4 887 270	5 588 193	6 291 113	7 077 574
Disponibilité	26 356 744	50 138 946	55 350 280	61 104 798	67 440 311
Total Actif courant	30 034 231	55 026 216	60 918 473	67 395 911	74 517 885
Total Actif Général	32 274 231	56 706 216	62 038 473	67 955 911	74 517 885
PASSIF					
Fond d'exploitation	3 276 000	3 276 000	3 276 000	3 276 000	3 276 000
Report à nouveau	0	21 854 231	24 305 585	27 008 248	29 987 759
Total Capitaux propres	3 276 000	25 130 231	27 581 585	30 284 248	33 263 759
Emprunt Bancaire	1 960 000	1 568 000	1 176 000	784 000	392 000
Total Passif Non Courant	1 960 000	1 568 000	1 176 000	784 000	392 000
Impôts	5 184 000	5 702 400	6 272 640	6 899 904	7 589 894
Autres Dettes					
Total Passif Courant	5 184 000	5 702 400	6 272 640	6 899 904	7 589 894
Résultat	21 854 231	24 305 585	27 008 248	29 987 759	33 272 231
Total Passif Général	32 274 231	56 706 216	62 038 473	67 955 911	74 517 885

c- Tableau des amortissements:

Désignation	Val Brute	Durée	Taux	Amortissement				
				1 ère année	2 ème année	3 ème année	4 ème année	5 ème année
Matériel roulant	2 800 000	05 ans	20%	560 000	560 000	560 000	560 000	560 000
Total	2 800 000			560 000	560 000	560 000	560 000	560 000
Amorti Cumul				560 000	1 120 000	1 680 000	2 240 000	2 800 000
Investiss Nets	2 800 000			2 240 000	1 680 000	1 120 000	560 000	0

N.B : Les taux d'amortissement appliqués sont ceux de la durée de vie fiscale. La technique prévue pour l'élaboration de l'échéancier d'amortissement est la technique de l'amortissement constant (linéaire)

Les frais de personnel dont nous prévoyons une augmentation de 05% annuellement sont détaillées dans le tableau ci-dessous

Année	Salaires de poste	Charges soc part patronales 26%	Total Frs person
1 ^{ère} année	3 360 000,00	873 600,00	4 233 600,00
2 ^{ème} année	3 528 000,00	917 280,00	4 445 280,00
3 ^{ème} année	3 704 400,00	963 144,00	4 667 544,00
4 ^{ème} année	3 889 620,00	1 011 301,20	4 900 921,20
5 ^{ème} année	4 084 101,00	1 061 866,26	5 145 967,26

3. Les frais financiers et le tableau d'amortissement du crédit:

Année	Reste du capital	Principal	Intérêt	Taxes	Annuité
1 ^{ère} année	1 960 000,00	392 000,00	107 800,00	20 482,00	520 282,00
2 ^{ème} année	1 568 000,00	392 000,00	86 240,00	16 385,60	494 625,60
3 ^{ème} année	1 176 000,00	392 000,00	64 680,00	12 289,20	468 969,20
4 ^{ème} année	784 000,00	392 000,00	43 120,00	8 192,80	443 312,80
5 ^{ème} année	392 000,00	392 000,00	21 560,00	4 096,40	417 656,40

Il est à noter que le taux d'intérêt appliqué et retenu est de 05,50%

e- Les frais financiers et le tableau d'amortissement du crédit

RUBRIQUES	1 ère Année	2 ème Année	3 ème Année	4 ème Année	5 ème Année
PRINCIPAL	392 000,00	392 000,00	392 000,00	392 000,00	392 000,00
EN COURS	1 960 000,00	1 568 000,00	1 176 000,00	784 000,00	392 000,00
INTERETS 05,50%	107 800,00	86 240,00	64 680,00	43 120,00	21 560,00
TAXE	20 482,00	16 385,60	12 289,20	8 192,80	4 096,40
ECHEANCE	520 282,00	494 625,60	468 969,20	443 312,80	417 656,40

Le remboursement souhaitable du crédit s'étalera sur une durée de 05 ans avec un taux d'intérêt de 05,50%

f- Frais du personnel:

En plus des postes existants, un poste de chauffeur sera créé

Poste	Nbre	Salaires mensuel	Total annuel
Employés	14	20 000,00	3 360 000,00
Administratifs	0	0,00	0,00
Total	14	20 000,00	3 360 000,00

B- Evolution des charges d'exploitation

Elles englobent l'ensemble des charges qui ont trait au cycle d'exploitation

a- Matières et fournitures consommées:

Elle représente essentiellement les achats de carburants des huiles et des pneus estimés à 80% du chiffre d'affaire

b- Les services:

Ils sont estimés à 05% du chiffre d'affaires et représentent essentiellement les entretiens et réparations ainsi que les frais d'électricité et primes d'assurances

c- Les impôts et taxes:

L'entreprise aura à supporter la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) dont le taux est de 02% du chiffre d'affaire, applicable dès la première année.

Tableau récapitulatif des charges d'exploitation excepté les postes frais de personnel et frais financiers qui seront développés séparément

Années	En DA			
	M.F Consom	Services	Impots et Taxes	TOTAL
1 ère Année	207 360 000,00	12 960 000,00	5 184 000,00	225 504 000,00
2 ème Année	228 096 000,00	14 256 000,00	5 702 400,00	248 054 400,00
3 ème Année	250 905 600,00	15 681 600,00	6 272 640,00	272 859 840,00
4 ème Année	275 996 160,00	17 249 760,00	6 899 904,00	300 145 824,00
5 ème Année	303 595 776,00	18 974 736,00	7 589 894,40	330 160 406,40

2-EVALUATIO ET EVOLUTION DES PARAMETRE DE GESTION

A- Evolution du chiffre d'affaire

Le chiffre d'affaires prévisionnel est calculé comme suit:

On prévoit une recette journalière de:

720 000DA/jour

Le nombre de jours retenus par mois est de 30 jours

Nous avons projeté une évolution de 10% du chiffre d'affaires annuellement

En DA	
Vente de prestation de services	Montant
1 ère Année	259 200 000,00
2 ème Année	285 120 000,00
3 ème Année	313 632 000,00
4 ème Année	344 995 200,00
5 ème Année	379 494 720,00

B- STRUCTURE DE FINANCEMENT

Emplois		Ressources de financement		
Désignation	Montants	Désignation	Taux	Montants
VU CADDY FOURGON 1.6 TDI 102 CH	2 800 000,00	Fonds propres	30%	840 000,00
		Crédit bancaire	70%	1 960 000,00
Totaux.....	2 800 000,00		100%	2 800 000,00

N.B: La forme de crédit qui nous semble la plus adaptée à ce type de projet serait un crédit à long terme CMT Equipement d'une durée de 05 ans avec un taux d'intérêt appliqué de 05,50%, bien évidemment les frais préliminaires et les frais d'assurance tous risques seront à notre charge.

b- Calcul de quelques ratios significatifs:

RATIOS	1ère Année	2ème Année	3ème Année	4ème Année	5ème Année
Autonomie Financière	1,67	2,09	2,79	4,18	8,36
Financement Permanent	12,09	30,36	49,79	109,03	

L'autonomie financière est très satisfaisante, elle est en évolution positive d'année en année.

Le ratio de financement permanent est en évolution positive d'année en année. Il est supérieur à 1, ce qui nous renseigne que l'entreprise dispose d'une large marge de sécurité financière.

c- Calcul de la C.A.F.:

Désignation	1ère Année	2ème Année	3ème Année	4ème Année	5ème Année
Résultat Net	21 854 231	24 305 585	27 008 248	29 987 759	33 272 233
Dotations aux Amort	560 000	560 000	560 000	560 000	560 000
Cash Flow brut	22 414 231	24 865 585	27 568 248	30 547 759	33 832 233
Échéance C.L.T	520 282	494 626	468 969	443 313	417 656
Cash Flow Net	21 893 949	24 370 959	27 099 279	30 104 447	33 414 577

c- Analyse Financière :

a- Etat comparatif des bilans financiers :

Désignation	1ère Année	2ème Année	3ème Année	4ème Année	5ème Année
Fonds d'exploita	3 276 000	3 276 000	3 276 000	3 276 000	3 276 000
Report à nouveau	-	21 854 231	24 305 585	27 008 248	29 987 759
Résultat Net	21 854 231	24 305 585	27 008 248	29 987 759	33 272 231
ACTIF NET	25 130 231	49 435 816	54 589 833	60 272 007	66 535 991
Emprunt Bancaire	1 960 000	1 568 000	1 176 000	784 000	392 000
Capitaux Permanents	27 090 231	51 003 816	55 765 833	61 056 007	66 927 991
Immobilisations Nettes	2 240 000	1 680 000	1 120 000	560 000	0
Fonds de roulement	24 850 231	49 323 816	54 645 833	60 496 007	66 927 991
Variation du fds Roul	24 850 231	24 473 585	30 172 248	30 323 759	36 604 231

GRE DE BEJAIA 006
S/D.E

PROCES VERBAL DU COMITE DE CREDIT DU GRE

N° Du

COMITE : GRE BEJAIA 006.

POSITIONS DES COMPTES AU : 06/09/2020

C/C DA :

EMPRUNTEUR :

COTE EMPRUNTEUR

ACTIVITE :

N° compte :

ALE :

ID :

Groupe d'affaires :

Sté 1

Sté 2

Sté 3

AUTORISATION PRECEDENTE			ENCOURS DES CREDITS		AUTOPRISATION SOLLICITE		
TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE	TYPE DE CREDIT	MONTANT	TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE
/	/	/	/	/			
<u>GARANTIES PORTEFEUILLE :</u>			<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>GARANTIES PROPOSEES :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque d'un terrain de 648 m² étendu aux constructions évalué par l'expert à DA 40.176.000,00 ▪ <u>GARANTIES EXIGEES :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque d'un terrain de 648 m² étendu aux constructions évalué par l'expert jaci à DA 40.176.000,00 à DA 40.176.000,00 - Nantissement du matériel à financer ; - DPAMR. 				

DECISION / AVIS DU COMITE DE CREDIT

« AUTORISATION D'ENGAGEMENT » (SUITE)

I. RAPPEL DES ENGAGEMENTS EN COURS :**Autorisation d'engagement (1) :****Comité de crédit(2) :**

Type de prêt ou de crédit	Montant (4)	Validité « 5 »	Date limite d'utilisat. « 6 »	Durée d'amort. « 6 »	Différé partiel « 7 »	Différé Total « 7 »	Taux ou Marge « 7 »	Taux commission d'engagement

(1) Reprendre la date du dernier ticket d'autorisation

(2) Le comité de crédit ayant sanctionné le dossier

2. GARANTIES DETENUES ET COMPTABILISEES

Nature	Valeur	Observation (*)

(*) Il y a lieu de préciser si la valeur de la garantie est évaluée sur la base d'une expertise réalisée
Par la banque.**3. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE D'APPARTENANCE :**

Désignation	Engagements BADR		Engagements Confrères (*)	Observations
	Engagements	garanties		
Entreprise A				
Entreprise B				
Entreprise C				
Entreprise ...				
TOTAL GROUPE				

(*) A confirmer par la consultation de la centrale des risques et des impayés

4. STRUCTURE DE FINANCEMENT (*)

Désignation	Autofinancement	Concours bancaire	Observation
Rubrique 1	840 000	1960 000	
Rubrique 2			
--			
TOTAL			

(*) Réserve aux crédits à moyen terme et long terme.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Date : N°

Organe de décision (1) : CCT GRE

Date du comité : PV N°

Structure émettrice (2) : GRE BEJAJA 006

Emprunteur :

Activité :

N° de compte :

ID :

Agence domiciliataire :

GRE de rattachement : BEJAJA 006

Côte du Risque Emprunteur :

Groupe d'appartenance :

Type de prêt ou de crédit	Montant (4)	Validité « 5 »	Date limite d'utilisation « 6 »	Durée d'amort. « 6 »	Différé partiel « 7 »	Différé Total « 7 »	Taux ou Marge « 7 »	Taux commission d'engagement
CMT EQUIPEMENT	2500 000	/	/	5	/	/	/	Taux en vigueur bonifié

Garanties bloquantes :

- Hypothèque d'un terrain d'une superficie de 648m² étendu aux constructions à expertiser par un expert agréé par la BADR.

Réserves bloquantes :

- Situation fiscale et parafiscale apurée ou avec échéancier ;
- Convention de prêt enregistrée auprès de la chambre de l'enregistrement et du timbre territorialement compétente (siège social).

Garanties non bloquantes :

- Nantissement des équipements à financer ;
- Souscription d'une assurance multirisque avec avenant de subrogation au profit de la BADR.

Réserves non bloquantes :

- Souscription de billets à ordre. - Compte rendu de visite (ST122) - Facture définitive.

Observations :

- Le bénéfice de la bonification du taux d'intérêt est définitivement acquis en cas de respect de l'échéancier ;
- La provision peut être réajustée en fonction des fluctuations du cours de change au jour de l'ouverture de la LC ;
- S'assurer de la disponibilité d'une provision suffisante pour la prise en charge des frais de la LC et des droits de douanes ;
- Le crédit est destiné à financer à hauteur de 70% l'acquisition d'une unité ... *Caddy Touregon 1.6 TDI 102 CH*
- La période d'utilisation est intégrée à l'intérieur de la période de différé ;
- Ne pas omettre de déclarer le dossier à la centrale des risques BA.

* 1 = Indiquer le comité ayant pris la décision

* 2 = Indiquer la structure ayant émis l'autorisation

* 3 = Indiquer le nom du groupe auquel appartient le client, au sens de l'instruction 74/94 de la Banque d'Algérie et indiquer au verso l'engagement total du groupe

* 4 = Lorsque le crédit doit servir à l'importation d'équipement, le montant en DA est donné à titre indicatif, lors de la réalisation prendre en considération le cours du jour

* 5 = A servir pour les crédits à court terme, à l'exception des crédits de campagne

* 6 = A servir pour les crédits de campagne et les crédits d'investissement seulement, la durée d'amortissement comprend la durée du prêt moins la durée du différé

* 7 = A servir pour les crédits d'investissement

GRE DE BEJAIA 006
S/D.E

PROCES VERBAL DU COMITE DE CREDIT DU GRE

N° Du

COMITE : GRE BEJAIA 006.

POSITIONS DES COMPTES AU : 06/09/2020

C/C DA :

EMPRUNTEUR :

COTE EMPRUNTEUR

ACTIVITE :

N° compte :

ALE :

ID :

Groupe d'affaires :

Sté 1

Sté 2

Sté 3

AUTORISATION PRECEDENTE			ENCOURS DES CREDITS		AUTOPRISATION SOLLICITE		
TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE	TYPE DE CREDIT	MONTANT	TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE
/	/	/	/	/			
<u>GARANTIES PORTEFEUILLE :</u>			<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>GARANTIES PROPOSEES :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque d'un terrain de 648 m² étendu aux constructions évalué par l'expert à DA 40.176.000,00 ▪ <u>GARANTIES EXIGEES :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque d'un terrain de 648 m² étendu aux constructions évalué par l'expert judiciaire à DA 40.176.000,00 - Nantissement du matériel à financer ; - DPAMR. 				

DECISION / AVIS DU COMITE DE CREDIT

ANNEXE N°4

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

« LETTRE DE REFUS »

- Agence domiciliaire :.....
- Numéro du Compte client.....
- Nom ou Raison sociale de l'emprunteur :
- Adresse du siège social de l'emprunteur : à rajouter.....
- Activité.....

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le regret de vous informer que notre Etablissement n'a pas convenance à vous octroyer le crédit demandé pour les motifs ci-après :

-
-
-

Pour toute information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher de nos services.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Document confidentiel. Reproduction non autorisée interdite

Elaborée et vérifiée par : Direction Générale Adjointe Engagements	Contrôle de diffusion : Direction de l'Organisation, des Méthodes & des Systèmes d'Information	Réf. Décision Réglementaire d'approbation : DR. N° 04/15 du 03/02/2015
---	--	--



ANNEXE N° 3

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

« LETTRE D'ACCEPTATION »

- Agence domiciliaire :
- Numéro du Compte client.....
- Numéro de dossier
- Nom ou Raison sociale de l'emprunteur :
- Adresse du siège social de l'emprunteur : à rajouter.....
- Activité.....

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de vous informer que notre Etablissement est disposé à vous octroyer le crédit suivant :

- Type de prêt :
- Montant :
- Taux :
- Date limite d'utilisation :
- Durée d'amortissement :
- Période de différé (éventuel) :

Cependant, nous attirons votre aimable attention, sur le fait que ce crédit ne pourra connaître un début d'utilisation, que lorsque les réserves bloquantes, citées ci-dessous, auront été levées :

Dans l'attente, de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Document confidentiel. Reproduction non autorisée interdite

Elaborée et vérifiée par : Direction Générale Adjointe Engagements	Contrôle de diffusion : Direction de l'Organisation, des Méthodes & des Systèmes d'Information	Réf. Décision Réglementaire d'approbation : DR. N° 04/15 du 03/02/2015
---	--	--


**Manuel général des procédures
de crédit**

Page 71 sur 77

1. Rappel des engagements en cours :

 Autorisation d'engagement ⁽¹⁾ du
 Comité de crédit ⁽²⁾ :

Type de prêt ou de crédit	Montant (4)	Validité "5"	Date limite d'utilisation "6"	Durée d'amortissement "6"	Différé partiel "7"	Différé total "7"	Taux ou marge "7"	Taux commission d'engagement

 (1) Reprendre la date du dernier ticket d'autorisation
 (2) le comité de crédit ayant sanctionné le dossier

2. Garanties détenues et comptabilisées:

Nature	Valeur	Observations (*)

(*) Il y a lieu de préciser si la valeur de la garantie est évaluée sur la base d'une expertise réalisée par la banque

3. Situation financière du groupe d'appartenance

Désignation	Engagements BADR		Engagements Confrères (*)	Observations
	Engagements	Garanties		
Entreprise A				
Entreprise B				
Entreprise C				
Entreprise ...				
TOTAL GROUPE				

(*) A confirmer par la consultation de la centrale des risques et des impayés.

4. Structure de financement (*)

Désignation	Autofinancement	Concours bancaire	Observation
Rubrique 1			
Rubrique 2			
TOTAL			

(*) Réserve aux crédits à moyen et long terme

Document confidentiel. Reproduction non autorisée interdite

 Elaborée et vérifiée par :
 Direction Générale Adjointe Engagements

 Contrôle de diffusion :
 Direction de l'Organisation, des
 Méthodes & des Systèmes d'Information

 Réf. Décision Réglementaire
 d'approbation :
 DR. N° 04/15 du 03/02/2015



ANNEXE N°6

PROCES VERBAL DU COMITE DE CREDIT

N°..... DU

COMITE : (*)

- POSITIONS DES COMPTES AU :

EMPRUNTEUR : - COTE DE RISQUE

CODE ACTIVITÉ :

A.L.E. - N° COMPTE

- Groupe d'affaires :
Sté 1
Sté 2

AUTORISATION PRECEDENTE			ENCOURS DES CREDITS		AUTORISATION SOLLICITEE		
TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE	TYPE DE CREDIT	MONTANT	TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE
GARANTIES DETENUES EN PORTEFEUILLE				GARANTIES PROPOSEES :			
				GARANTIES EXIGEEES			

DECISION / AVIS DU COMITE DE CREDIT

Document confidentiel. Reproduction non autorisée interdite

Élaborée et vérifiée par : Direction Générale Adjointe Engagements	Contrôle de diffusion : Direction de l'Organisation, des Méthodes & des Systèmes d'Information	Réf. Décision Réglementaire d'approbation : DR. N° 04/15 du 03/02/ 2015
---	--	---



ANNEXE N °2

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
ACCUSE DE RECEPTION D'UN DOSSIER DE CREDIT

....., le

Groupe Régional d'Exploitation de : Indice :

Agence Locale d'Exploitation de Indice :

 Reçu de : (1) Pour le compte de : (2)Nature du crédit sollicité Exploitation Investissement

Montant du crédit sollicité :DA.

Délai de réponse fixé pour le dossier :30 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Agences 35 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Régionaux 45 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Centraux

Cher client,

Le présent document vous permet de protester auprès de la Direction du Réseau d'Exploitation (DRE) en cas de non réception de la réponse de la Banque dans les délais fixés.

Coordonnées de la Direction :

Téléphone : 021- 98-92-04 Fax : 023-51-15-31

Il est précisé que les délais de réponse ne commencent à courir qu'à partir de la réception de l'intégralité des documents et informations réclamés (y compris les compléments).

L'accusé de réception ne vaut pas engagement, de quelque nature que ce soit, en matière d'octroi de crédit.

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

1. Indiquer l'identité ou la raison sociale du demandeur du crédit

2. Préciser l'identité de la société émettrice de la demande.

Document confidentiel. Reproduction non autorisée Interdite

Elaborée et vérifiée par : Direction Générale Adjointe Engagements	Contrôle de diffusion : Direction de l'Organisation, des Méthodes & des Systèmes d'Information	Réf. Décision Réglementaire d'approbation : DR. N° 04/15 du 03/02/ 2015
---	--	---

Table des matières

Introduction	I
Chapitre 01 : Banque et financement des investissements	1
Section 1 : la notion de la banque	1
1.3 Définition de la banque	1
1.3.1 Selon le dictionnaire des sciences économiques.....	2
1.3.2 Définition légale	2
1.4 Typologie des banques	3
1.4.1 La banque centrale	3
1.2.11 Les banques publiques	4
1.2.12 Les banques privées	4
1.2.13 Les banques mixtes	4
1.2.14 Les banques commerciales	4
1.2.15 Les banques d'affaires.....	4
1.2.16 Les banques d'investissement(les banques de crédit à Moyen et long terme).....	5
1.2.17 Les banques du 3eme millénaire	5
1.2.18 Banque Islamique :.....	5
1.3 Les ressources et les emplois de la banque	5
1.3.1 Les ressources de la banque	5
1.4.1.1 Les dépôts	5
Les fonds propres	6
1.4.2 Les emplois de la banque	6
1.4.2.1 Le financement à court terme	6
1.4.2.2 Le financement à moyen et long terme	6
1.5 Le rôle de la banque	6
Les fonctions de la banque	7
Section 02 : l'investissement et ses modalités de financement:.....	8

4.1	L'investissement :	8
4.1.1	Définition d'investissement :	8
4.1.2	La Typologie des investissements :	10
4.1.2.1	Par leurs nature	10
4.1.2.2	Par leurs objectif	11
4.1.2.3	Par leur durée :	13
4.1.3	Les caractéristiques d'un projet d'investissement	13
4.1.3.1	Le capital investi (investissement initial)	13
4.1.3.2	Les flux financiers (cash-flow)	14
4.1.3.3	La durée de vie	14
4.1.3.4	La notion d'amortissement	15
4.2	Les modalités de financement des projets d'investissement	16
4.2.1	Le financement par fond propres :	17
4.2.2	Le financement par quasi-fonds propres :	19
4.2.3	Le financement par endettement :	20
Section 03 : les crédits d'investissements :		21
5.1	Définition d'un crédit d'investissement	21
5.2	Les types des crédits d'investissement :	21
5.2.1	Les crédits d'investissement directs	21
5.2.1.1	Les crédits à moyen terme(CMT)	22
5.2.1.2	Les crédits à long termes	22
5.2.1.3	Les crédits bail (Leasing)	23
5.2.2	Les crédits d'investissement indirectes	24
5.2.3	Crédit spéciaux :	24
5.2.3.1	Les crédits de soutien à l'emploi de jeunes 'ANSEJ'	25
5.2.3.2	Agence nationale de gestion du micro crédit :	27
5.2.3.3	La caisse nationale d'assurance-crédit (CNAC)	28:
Chapitre 02 : Processus d'octroi d'un crédit d'investissement		32
Introduction		32
Section 01 : le montage et l'étude de viabilité d'un projet d'investissement		32
5.1	Montage du dossier de crédit d'investissement :	32
5.1.1	Les documents nécessaires pour la constitution d'un crédit d'investissement	32
5.1.1.1	Les documents administratifs et juridiques	33
5.1.1.2	Documents comptables, fiscaux et parafiscaux	33
1.1.1.3	Documents économiques et financiers	33

5.2	Étude de viabilité :	33
5.2.1	Présentation du projet :	34
5.2.1.1	Présentation du promoteur :	34
5.2.1.2	Présentation de son activité :	34
5.2.2	Etude technico-économique	34
5.2.2.1	Étude du marché :	34
5.2.2.2	Analyse commerciale :	36
5.2.2.3	Etude technique.....	36
5.2.2.4	Etude économique.....	37
5.2.2.5	Etude sociale :	37
Section 2 : Analyse de la rentabilité avant et après financement d'un projet d'investissement		38
6.1	Études avant financement :	38
6.1.1	Les flux de trésorerie selon la durée de vie de l'investissement :	38
6.1.2	La nature des flux de trésorerie :	39
6.1.3	L'évaluation des flux de trésorerie :	40
6.1.3.1	Elaboration de l'échéancier des investissements :	40
6.1.3.2	Élaboration de l'échéancier des amortissements :	41
6.1.3.3	Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement :	42
6.1.3.4	Déterminations du besoin en fonds de roulement et sa variation :	42
6.1.3.5	Élaboration des comptes de résultat annuels :	43
6.1.3.6	Elaboration du tableau emplois / ressources avant financement :	44
6.1.4	Les critères d'analyse de la rentabilité :	45
6.1.4.1	Délais de récupération (DR) et délais de récupération actualisée(DRA) :	45
6.1.4.2	La valeur actuelle nette (VAN) :	47
6.1.4.3	L'indice de profitabilité (IP) :	48
6.1.4.4	Le taux de rentabilité interne (TRI) :	49
6.2	Études après financement :	50
6.2.1	Tableau emplois / ressources après financement :	50
6.2.2	Rentabilité des fonds propres :	52
6.2.3	Rentabilité des emprunts (TRIE)	53
Section 03 : les risqué liées à un crédit d'investissement		54
3.4.	Définition du risque de crédit :	54
3.5.	La typologie des risques liés aux crédits d'investissement :	55
3.5.1.	Le risque de contrepartie :	55
3.5.2.	Le risque de solvabilité :	55
3.5.3.	Le risque de liquidité :	55

3.5.4. Le risque d’immobilisation:	56
3.5.5. Le risque de taux :	56
3.5.6. Le risque de change :	57
3.6. Les moyens de prévention et couverture de ces risques :	57
3.6.1. La surveillance continue de l’emprunteur:	57
3.6.2. La diversification et partage des risques :	58
3.6.3. Les garanties :	58
3.6.3.1. Garanties personnelles	59
3.6.3.2. Garanties réelles :	60
Chapitre III : Etude et analyse d’un projet d’investissement financé par la BADR, agence	
Bejaia.....	64
Section 01 : présentation de l’agence BADR Bejaia :	64
2.3 Historique et évolution de la banque :	64
2.4 Les missions et objectifs de la BADR	65
2.5 Les produit de la BADR	66
2.5.1 Le livret épargne.....	66
2.5.2 Le livret d’épargne junior.....	66
2.5.3 Le bon de caisse	66
2.5.4 Carte interbancaire	66
2.5.5 Investissement pêche.....	67
2.5.6 Investissement santé.....	67
2.5.7 Investissement VAN	67
2.6 Présentation de l’agence BADR de Bejaia (369) :	67
2.6.1 L’organigramme de l’agence :	68
2.7 L’organisation et le rôle du service crédit :	69
2.7.1 L’organisation du service crédit	69
2.7.2 Le rôle du service crédit :	70
Section02 : étude de la viabilité et de la rentabilité d’un projet d’investissement chez la BADR	
Bejaia	70
3.1 Étude de viabilité du projet d’investissement chez la BADR Bejaia:	71
3.1.1 Présentation du promoteur	71
3.1.2 Présentation détaillée du projet	71
3.1.2.1 Présentation du projet	71
3.1.2.2 Branche d’activité :	71
3.1.2.3 Localisation et implantation :	71
3.1.2.4 Niveau d’avancement du projet	71
3.1.2.5 Analyse du marché	72
3.1.3 Besoin du projet en ressources :	72
3.1.3.1 Les ressources humaines :	72
3.1.3.2 Les ressources matérielles :	72
3.2 Etude de rentabilité du projet avant financement	72
2.2.2. Etude de la rentabilité du projet avant financement :	72
2.2.1.1. Tableau de l’échéancier de l’investissement :	73

2.2.1.3. Tableau des amortissements :	73
3.1.3 L'estimation de la valeur résiduelle :	74
3.1.4 Bilan prévisionnels :	75
3.1.5 La détermination en fond de roulement (BFR) :	77
3.1.6 Élaboration du tableau de l'évolution du chiffre d'affaire (CA) :	77
3.1.7 Évolution des charges d'exploitations :	78
3.1.8 Frais du personnel :	79
3.1.9. Le compte de résultat prévisionnel :	80
3.1.10 déterminations de la capacité d'autofinancement (CAF) :	81
3.1.11 détermination du tableau emplois/ ressources avant financement :	82
3.1.12 déterminations des critères de l'évaluation de la rentabilité avant financement :	84
3.1.13. La décision de la banque :	87
3.2. Etude de la rentabilité du projet d'investissement après financement :	87
Conclusion générale	94
Bibliographie	97
Annexes	102
Table des matières	

Résumé

La banque est désignée comme la force motrice et un élément dont un rôle incontournable dans l'évolution de l'économie. L'activité capitale d'une banque est l'octroi de crédit dans le but de soutenir la croissance des entreprises. La BADR participe vivement dans le financement des entreprises de la wilaya de Bejaia à travers un éventail de choix de crédits à LMT. Toutefois, avant l'approbation d'une demande de financement, elle effectue une étude préalable de la viabilité et de la rentabilité du projet d'investissement avant son financement, afin de maîtriser le risque de crédit. De plus, la décision de financement est renforcée par les garanties bancaires réelles et personnelles. Notre travail a mis en lumière ces étapes, grâce à un cas de financement d'une acquisition d'un matériel roulant par une entreprise de prestation de services dans la commune d'AOKAS, wilaya de Bejaia, au niveau de la BADR. Un dossier qui a fait l'objet d'étude selon le processus complet d'évaluation de la viabilité et de la rentabilité d'un projet d'investissement, sans oublier la vérification de la solvabilité du demandeur du crédit et l'historique de ses mouvements de fonds.

Mots clés : banque ; BADR, Crédit, investissement, risque, garantie, viabilité, rentabilité, projet.

Abstract:

The bank is designated as the driving force and an element with a vital role in the evolution of the economy.

The capital activity of a bank is the granting of credit in order to support and satisfy companies and in particular in need of funds for the lacing of their investments.

The operation of granting credit remains inseparable from the birth of the risk resulting from the non-reimbursement of the latter, which is why a preliminary study of the investment project before its financing seems to us essential in order to avoid any risk. Linked to the granting of this credit.

In other words, the study of the investment project allows the banker to carry out an analysis of the viability and profitability of the project.

This study can demonstrate whether the project is beneficial for the company and profitable for the bank.

In return, the banker takes guarantees to be able to protect himself against the risks incurred by the project.

Through this work, which is divided into three chapters, we have tried to present and shed light on the first chapter on the concepts related to our subject, then to demonstrate what a study of viability and profitability consists of within the second, and finally the third presents a case study within the BADR bank in Bejaia where we studied a financing file for an investment project.

Keywords: bank, Credit, project, company, Risk, guarantee, investment, financing, Profitability, Viability, BADR.

Résumé :

La banque est désignée comme la force motrice et un élément dont un rôle incontournable dans l'évolution de l'économie. L'activité capitale d'une banque est l'octroi de crédit dans le but de soutenir la croissance des entreprises. La BADR participe vivement dans le financement des entreprises de la wilaya de Bejaia à travers un éventail de choix de crédits à LMT. Toutefois, avant l'approbation d'une demande de financement, elle effectue une étude préalable de la viabilité et de la rentabilité du projet d'investissement avant son financement, afin de maîtriser le risque de crédit. De plus, la décision de financement est renforcée par les garanties bancaires réelles et personnelles. Notre travail a mis en lumière ces étapes, grâce à un cas de financement d'une acquisition d'un matériel roulant par une entreprise de prestation de services dans la commune d'AOKAS, wilaya de Bejaia, au niveau de la BADR. Un dossier qui a fait l'objet d'étude selon le processus complet d'évaluation de la viabilité et de la rentabilité d'un projet d'investissement, sans oublier la vérification de la solvabilité du demandeur du crédit et l'historique de ses mouvements de fonds.

Mots clés : banque, BADR, Crédit, investissement, risque, garantie, viabilité, rentabilité, projet.

Abstract:

The bank is designated as the driving force and an element with a vital role in the evolution of the economy.

The capital activity of a bank is the granting of credit in order to support and satisfy companies and in particular in need of funds for the lack of their investments.

The operation of granting credit remains inseparable from the birth of the risk resulting from the non-reimbursement of the latter, which is why a preliminary study of the investment project before its financing seems to us essential in order to avoid any risk. Linked to the granting of this credit.

In other words, the study of the investment project allows the banker to carry out an analysis of the viability and profitability of the project.

This study can demonstrate whether the project is beneficial for the company and profitable for the bank.

In return, the banker takes guarantees to be able to protect himself against the risks incurred by the project.

Through this work, which is divided into three chapters, we have tried to present and shed light on the first chapter on the concepts related to our subject, then to demonstrate what a study of viability and profitability consists of within the second, and finally the third presents a case study within the BADR bank in Béjaïa where we studied a financing file for an investment project.

Keywords: bank, Credit, project, company, Risk, guarantee, investment, financing, Profitability, Viability, BADR.